Le gang des psychotropes démantelé à Hussein Dey

Page 24

SONATRACH

Une nouvelle stratégie à l'horizon 2030

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5883 - MARDI 19 SEPTEMBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

L'APPEL A ÉTÉ LANCÉ PAR LE MDN AUX TERRORISTES :

«La charte pour la réconciliation nationale toujours en vigueur»

Page 2

AFIN DE METTRE FIN AUX PRATIQUES «ILLÉGALES»

VERS UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'IMPORTATION

Le régime des licences d'importation sera maintenu par le gouvernement l'année prochaine. Bien que le Premier ministre Ahmed Ouyahia ait suggéré, dans son discours à l'APN avant-hier, que ce régime subira quelques correctifs, son ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a affirmé hier matin sur les ondes de la radio publique que ce régime restera en vigueur pour la majorité des produits concernés par l'importation.

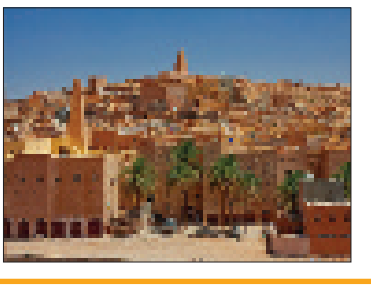
Page 3



PLUSIEURS ÉLÈVES BLESSÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS CAMBRIOLÉS

REPRISE DES AGRESSIONS DANS LES ÉCOLES À GHARDAÏA

Page 5



DÉBATS À L'APN

POLÉMIQUE SUR LE FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LOGEMENTS À TIGZIRT

Attribution de 131 appartements LSP

LE GLAS SEMBLE sonner pour la guigne ayant collé aux citoyens de la wilaya de Tizi Ouzou pendant plus de 20 ans en matière de logement. En effet, hier encore, et ce pour la troisième fois en un mois, Mohamed Bouderbali a procédé à la remise des clefs de logements à d'heureux bénéficiaires.

C'était à Tigzirt sur mer. 131 logements de formule LSP/agence foncière ont ainsi été attribués à leurs propriétaires respectifs. Ces logements sont de type F2 et F3 : 23 logements sont de type F2 et 108 de type F3. Le démarrage des travaux de réalisation a eu lieu en 2013, soit juste un an après la sélection de la liste des bénéficiaires.

A l'occasion de la cérémonie de remise des clefs, le wali a, encore une fois, rappelé les efforts constants de l'Etat pour venir à bout de la crise du logement qui frappe le pays. S'adressant aux bénéficiaires, Mohamed Bouderbali a insisté sur la protection de l'environnement, c'est-à-dire sur le maintien constant, dans la propreté, de la cité, laquelle ne manque pas d'être esthétique. A noter que les travaux de viabilisation de ces 131 logements ont nécessité un montant de 213 697 000 DA.

Concernant l'ensemble des opérations de viabilisation de la wilaya de Tizi Ouzou devant être réalisées, le montant retenu pour leur financement est de l'ordre de 150 milliards de DA, selon les affirmations du wali. Notons enfin que la construction dans cette ville balnéaire bat son plein ; les constructions y poussent comme des champignons. Rien que dans le cadre de la formule LSP/agence foncière, en sus des 131 logements attribués hier, 192 autres sont déjà inscrits comme «mis en service».

Au programme, en cours de réalisation, il est retenu 82 logements de la simple formule LSP et autres logements de formule LPL. Le programme non encore lancé compte 413 logements de formule LSP et 100 logements de formule LPL. La ville de Tigzirt connaît une expansion très rapide. A l'est, à l'ouest et au sud de la région, rien ne semble arrêter l'avancée du béton. Seule la mer, notamment son îlot, semble lui témoigner sa fidélité topographique. Il ne serait pas étonnant que Tigzirt perde son cachet de région touristique dans les quelques années à venir.

Saïd Tissegouine

TADMAÏT

La RN 12 fermée hier

LA ROUTE NATIONALE n°12 a été fermée hier au niveau de la localité de Tadmaït. Les auteurs de cette fermeture ne sont autres que de jeunes gens se croyant ouvrir droit au programme de 140 logements inscrit dans le cadre de la RHP (résorption de l'habitat précaire).

Pour rappel, ce passage a déjà été fermé une première fois il y a deux mois de cela environ ; fermeture qui, d'ailleurs, a été lourde de conséquences puisque, devons-nous rappeler, une vieille femme qui devait se rendre au CHU Nedir-Mohamed en urgence pour bénéficier d'une hémodialyse a rendu l'âme.

L'ambulance dans laquelle se trouvait la victime a été obligée de faire un long détour, après avoir trouvé le passage bloqué une fois arrivée sur les lieux de la manifestation. Le drame dans cette situation, c'est cet inexplicable passivité des pouvoirs publics. Si ces jeunes gens ont le droit d'exprimer leur colère, ils n'ont cependant pas la légitimité d'empêcher leurs concitoyens de circuler en leur bloquant une voie à grande circulation. Le pire, c'est que le décès de cette vieille femme ne semble guère avoir servi de leçon.

Saïd T.

L'APPEL A ÉTÉ LANCÉ PAR LE MDN AUX TERRORISTES :

«La Charte pour la paix et la réconciliation nationale toujours en vigueur»

Promulguée après le référendum d'octobre 2015, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale est toujours appliquée. Informant de la reddition du terroriste D. Farès, alias Abou Oussama, dans la wilaya de Jijel, le ministère de la Défense nationale (MDN) a lancé, dimanche, un appel aux autres terroristes «pour qu'ils saisissent l'opportunité de bénéficier des dispositions réglementaires en vigueur, à l'instar de ceux qui se sont rendus aux autorités sécuritaires».

L'appel est lancé au moment où l'Armée nationale populaire enregistre un grand succès dans la lutte contre les terroristes, dont ceux qui ont fait allégeance à Daech, à l'image de Jound El-Khilafa, entièrement décimé par l'ANP. Le souci de l'armée est de privilégier la reddition à l'élimination des terroristes. L'Algérie avait indiqué que 6 000 terroristes, principalement appartenant à ce qui était appelé l'Armée islamique du salut (AIS), s'étaient rendus pour bénéficier de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. L'application de la charte a été prolongée dans la durée pour permettre au maximum de terroristes de déposer les armes.

Se retrouvant en nombre très réduit suite à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, les terroristes ont créé le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), dont le premier «émir» était un certain Dichou.

Les terroristes avaient été bombardés par l'Armée nationale populaire. Le GSPC avait ainsi été presque anéanti en 2006 et son nouvel «émir», Abou Mossâab Abdelouadoud, avait alors fait allégeance à Oussama ben Laden et formé Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

Le but d'Abou Mossâab Abdelouadoud était d'obtenir de l'aide face à la défaite militaire. L'aide ne leur étant pas parvenue, des terroristes du GSPC ont tenté d'obtenir les faveurs de Daech en faisant allégeance à Abou Bakr El-Baghdadi. Ces terroristes n'ont, là encore, pas pu obtenir



de l'aide, et ont donc continué à être combattus par l'Armée nationale populaire.

Aujourd'hui, les terroristes sont réduits à tenter d'échapper à l'Armée nationale populaire, et nombre d'entre eux sont empêchés de déposer les armes par leurs acolytes. Des repentis ont témoigné que dans les maquis, les terroristes sont surveillés pour qu'ils ne se rendent pas. Radio Coran, qui lance des programmes à leur intention, est interdite par l'«émir».

C'est en direction des terroristes exprimant leur souhait de déposer les armes que le MDN lance un appel au repentir, précisant que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale est toujours applicable. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a évoqué la charte lors de la présentation de son programme gouvernemental, dimanche dernier au Parlement, précisant son importance pour le pays. Le Premier ministre et le ministère de la Défense nationale ont choisi le même jour pour rappeler l'utilité de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Sofiane Abi

LE PRÉSIDENT DE L'APW DE BÉJAIA QUITTE LE FFS :

«Absence de liberté de décisions et non-gestion du parti»

A DEUX MOIS des élections locales la saignée continue au FFS, qui enregistre une défection de taille en la personne de Ali Rahabi, président de l'APW de Béjaia, une des deux seules wilayas dirigées par le parti de Hocine Ait Ahmed.

La démission de l'actuel président de l'APW de Béjaïa, Rahabi Ali, P/APC de la commune de Souk El Tenine sur la liste FFS lors des locales de novembre 2012, remet au jour la crise pérenne qui traverse le parti depuis ces cinq dernières années.

Rahabi Ali motive son départ par «l'incompatibilité idéologique, l'absence de liberté de décision dans diverses missions et la non-gestion du parti» dans sa lettre de démission adressée à la fédération FFS de Béjaïa.

Il affirme, dans sa missive, avoir démissionné depuis le 15 août dernier du FFS. Sa démission a coïncidé avec la désignation, par la direction nationale, de Madjid Rouar, secrétaire national chargé du pôle des relations internationales, comme coordinateur du directoire national de la campagne électorale des élections locales 2017. Selon Ali Rahabi, qui a succédé à ce poste à Bettache, il était «démissionnaire dès le lendemain de la conférence des élus» et promet de «revenir au moment opportun» sur sa démission.

Une déclaration politique qui pourrait bien avoir valeur de déclaration de guerre au sein de cette formation. Reste qu'en ayant récolté les voix dans cette wilaya pour être élu, Ali Rahabi sait quelle légitimité démocratique il emporte avec lui et le divorce tonitruant que représente son départ aujourd'hui du FFS.

Il explique dans un courrier son désaccord avec l'orientation trop personnalisée et le fonctionnement interne du parti. Le fonctionnement interne apparaît comme la première des raisons qui motivent le départ de ce cadre.

Ali Rahabi aborde ensuite un autre travers qu'il ne supporte plus avant d'en lister les symptômes : faiblesse des débats internes, souci d'affichage de la direction, phénomènes d'autosatisfaction et de cour en cascade, énergie disproportionnée pour critiquer les médias. Son ex-parti n'a pour l'instant pas réagi à cette annonce. L'explication laisse de marbre les dirigeants du FFS qui ne se priveront pas de le critiquer publiquement ou de porter des accusations contre lui.

En effet, à travers le site électronique «Le Lien» qui sert de journal de propagande du parti, le FFS, par le biais d'un membre du présidium Abdelaziz Baloul, indique dans une sorte de feuille que son parti «a été constamment l'objet de fausses informations».

La crise au FFS ne semble nullement s'estomper. Elle s'aggrave même, au fil des jours, et menace les fondements du parti. Malgré les tensions de plus en plus fortes, le FFS joue la carte de la sérénité.

Ce nouveau coup dur vient en effet à la suite du limogeage de Rachid Halet, un responsable historique du parti. Enfin, l'ex-président de l'APW aurait été reçu récemment par le SG du FLN, Djamel Ould Abbes, en vue de conduire la liste de l'ex-parti unique aux élections locales du 23 novembre prochain.

Hocine Adryen

LES DÉBATS SUR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT SE POURSUIVENT À L'APN

La polémique sur le financement non conventionnel subsiste

Dans un hémicycle à moitié vide, le débat sur le plan d'action du gouvernement a repris hier à l'Assemblée populaire nationale. Les députés présents étaient divergents sur ce plan, proposé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia pour gérer ce temps des vaches maigres.

Parmi les fervents partisans du plan Ouyahia, le député FLN Hichem Rahim, qui a considéré que la gestion prudente du budget de l'Etat et le recours au financement non conventionnel permettront à l'Algérie de préserver son indépendance financière tout en finançant l'investissement productif.
«Le financement non conventionnel a fait ses preuves dans les pays développés et nous devons l'adopter en Algérie», a-t-il proposé. Ce même député a également approuvé la décision du gouvernement d'augmenter les tarifs du gaz et de l'électricité dans le cadre de ce plan, pour permettre au groupe Sonelgaz de compenser son déficit et de financer ses propres projets. La députée du même parti, Souad El Akhdari, a également salué la décision du gouvernement d'éviter le recours à l'endettement extérieur en dépit des difficultés financières du pays. «La diversification de l'économie nationale à travers la relance des secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat est la seule issue pour surmonter la crise et éviter de tomber dans le gouffre», a recommandé cette députée du vieux parti, en prévenant que les Algériens ont toujours en mémoire la crise économique du milieu des années 1980.
Un député du même parti a fait l'exception en contestant le recours au financement non conventionnel proposé par le plan du gouvernement, prévenant contre ses conséquences désastreuses sur l'économie nationale. Partant du principe que l'argent ne crée pas la richesse mais que c'est la production qui la crée, ce député prévient que «produire de la monnaie et des billets sans avoir, en contrepartie, une production diversifiée et des services, aggravera l'inflation et minera davantage le pouvoir d'achat des Algériens. «Certes, ce genre de financement a fait ses preuves dans des pays développés comme le Japon et la Grande-Bretagne, mais la réalité économique de ces pays est autre», a-t-il argué. Et d'ajouter : «Ce sont des pays industrialisés producteurs de richesses, alors il ne faut pas nous comparer à eux». Une jeune députée du Front El Moustakbal, Halima Zidane, en appelle aux riches de l'Algérie pour sauver le pays de la crise. «L'Etat devrait lancer un appel à tous les fortunés du pays pour collecter des fonds qui seront utilisés dans le développement local de leurs communes respectives», a-t-elle proposé. De l'argent qui sera d'un grand apport pour la réalisation d'infrastructures d'utilité publique. «Dans les pays développés, les riches contribuent aux œuvres sociales et au financement du développement de leur pays à travers les oeuvres charitables, alors pourquoi pas en Algérie ?», a-t-elle insisté.
Pour sa part, le député du Parti des travailleurs, Hichem Chalghoum, a remis en question tout le document du gouvernement, jugeant que ce plan d'action manque de données chiffrées et précises sur la situation du pays et les mécanismes concrets pour surmonter la crise. Le député a contesté le financement non conventionnel, en prévenant qu'il profitera en premier aux entreprises privées et aux opérateurs économiques qui vont réclamer l'argent public pour financer leurs projets. «A travers le financement non conventionnel, l'Etat injectera de l'argent dans le Fonds national des investissements; cet argent profitera au final à l'oligarchie», a-t-il dénoncé.

Z. M.

IMPORTATIONS

Vers un nouveau dispositif

LE RÉGIME des licences d'importations sera maintenu par le gouvernement l'année prochaine. Bien que le Premier ministre Ahmed Ouyahia ait suggéré, dans son discours à l'APN avant-hier, que ce régime subira quelques correctifs, son ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a affirmé hier matin sur les ondes de la radio publique que ce régime restera en vigueur pour la majorité des produits concernés par l'importation. Seul changement, la «mise en adjudication» de ces licences pour une meilleure transparence, selon les propos du ministre du Commerce. Ce dernier a laissé entendre qu'il y aurait eu par le passé l'existence de pratiques «illégales», comme le délit d'initié, d'où cette mise en adjudication. Selon lui, des produits concernés par les licences d'importations ont été importés massivement avant même la mise en place des contingents. Benmeradi s'est engagé à publier la liste des produits soumis aux licences dès janvier 2018 pour éviter justement ce phénomène des importations massives avant leur mise en place.
S'agissant des bilans chiffrés, le ministre a estimé que les importations algériennes ne devraient pas dépasser la barre des 40 milliards de dollars cette année, contre près de 47 milliards en 2016. Le déficit commercial devrait également être inférieur à 10 milliards de dollars contre 17,84 milliards l'an dernier. Sur ce volet, on sait que l'Algérie n'importera pas de ciment en 2018, étant donné que la production locale est suffisante pour satisfaire les besoins. Pour le ministre, il existe même des demandes d'autorisation pour exporter du ciment algérien. Pour le secteur de l'automobile, Benmeradi a indiqué que le gouvernement n'a pas encore tranché la question des quotas pour 2017, et dont le dossier traîne depuis déjà des mois. Certains pensent même que vu les délais qui nous séparent de la fin de l'année, l'octroi de ces quotas serait vain et inutile et qu'il vaut mieux aller vers une «année blanche», d'autant que la production nationale atteindra le seuil des 100 000 véhicules cette année. Sur la hausse des prix de la banane, qui défraie la chronique en dépassant 1 000 DA sur les étals d'Alger, le ministre a assuré que ces cours vont revenir à la normale, puisque «60% du quota d'importation de la banane a été distribué ces dernières semaines «, ajoutant qu'à l'avenir ce fruit ne sera plus soumis au système de quota. Comme les aliments du bétail, soumis à de fortes demandes et qui avaient provoqué en juin dernier de vives polémiques entre les éleveurs, les importateurs privés et l'office public chargé d'importer ces aliments.
Sur la structure réelle de nos importations et la hausse de ces dernières années, le ministre du Commerce a expliqué que 65% de la facture était constituée d'équipements industriels et de matières premières, en raison des programmes de développement lancés, précisant que «17% seulement de la facture des importations est composée de biens de consommations alimentaires et le reste de produits finis». Enfin, en guise de note d'espoir, Benmeradi dira qu'en 2018 le pays arrivera à «une couverture totale des importations par les exportations», sans donner des détails et les mécanismes pour y parvenir.

M. K.

SONATRACH

Une nouvelle stratégie à l'horizon 2030

LE GROUPE Sonatrach est en train d'élaborer une nouvelle stratégie à l'horizon 2030. C'est ce qu'a révélé hier son Président directeur général Abdelmoumen Ould Kaddour lors d'une visite de travail à Rhourd El Baguel à Hassi Messaoud. Selon ses déclarations, il s'agit d'un projet dénommé SH2030 qui sera axé sur les options futures de l'entreprise, son devenir, ainsi que sur les moyens et l'organisation pour y parvenir. Sans donner de grands détails sur ce projet en voie de finalisation, le premier responsable de Sonatrach a toutefois souligné qu'il s'agirait d'une stratégie à moyen terme et à long terme, « pour pouvoir savoir où nous voulons aller, est ce que nous allons transformer l'entreprise gazière, pétrolière, est ce que nous ferons aussi du solaire ou bien d'autres activités. Nous allons définir la vision et développer les objectifs. Et à partir de ces objectifs, définir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour les mener à l'horizon 2030 «. Dans la même veine, Ould Kaddour n'a pas manqué de dire que Sonatrach souhaite apporter des changements dans sa méthode de travail en insistant sur la gestion et la qualité des ressources humaines. « Obliger les gens à être ingénieux, à produire et à utiliser leur intelligence au profit de l'entreprise au lieu d'utiliser la bureaucratie et l'administration « dira t-il. Ould Kaddour veut ainsi imprimer une nouvelle dynamique à Sonatrach, lui appliquer de nouvelles règles et de nouveaux comportements pour « diriger ce changement «.

M. K.

SECTEU DE L'ENERGIE

L'électrification et le raccordement en gaz, des priorités

LE RACCORDEMENT au gaz naturel au bénéfice des populations et l'électrification domestique continueront à être pris en charge par l'Etat. Ce sont deux secteurs stratégiques qui figureront dans l'agenda du gouvernement par l'entremise de l'opérateur public Sonelgaz. Tout en appelant à un montage financier, cette société devra se prendre en charge et cela malgré les difficultés qu'elle rencontre actuellement. C'est ce qui a été souligné par le ministre de l'Energie Mustapha Guitouni, lors d'une rencontre, hier, avec les 48 directeurs de wilaya relevant de son département.
Tout en mettent l'accent sur l'importance de son secteur pour l'économie nationale, M. Guitouni n'a fait pas dans la dentelle en appelant ses directeurs à revoir les méthodes de travail avec plus de coordination « nous ne pouvons pas travailler chacun de son côté, nous devrons coordonner et nos structures devrons procéder en synergie dans l'objectif de mener à bien les projets entrepris au niveau local».
En ce qui concerne la mise en circulation de la réglementation régissant le secteur de l'Energie le premier responsable a fait un constat alarmant auprès des directeurs « je constate que vous êtes totalement déconnectés des lois réglementant notre secteur et cela est inacceptable, vous serez, prochainement, destinataires de toute la nouveauté liée à notre secteur «. « Nous ne pourrons pas continuer dans l'anarchie, il faut remettre de l'ordre à ce secteur, a-t-il martelé, nous devrons être au diapason des expériences modernes qui se font un peu partout dans le monde, et cela est une question primordiale dont nous devrons être très conscient». Pour ce qui est de la fraude que subit Sonelgaz, M.Guitouni a exprimé son regret quant à ce genre de pratiques qui font perdre à cette société pas moins de 10% des recettes globales, ce qui n'est négligeable. « Ces pratiques frauduleuses ne cessent de compliquer la situation financière de Sonelgaz, voire l'amener au déficit dont elle connait actuellement « a-t-il précisé. Dans le même sillage le ministre de l'Energie a soulevé la question de la « police de l'Energie «, « il s'agit de réintroduire les agents assermentés et qui seront déployés au niveau national. Ils auront pour mission principale de lutter contre la fraude, et aider les autorités compétentes afin d'appliquer les mesures coercitives qui y sont afférentes «. Par la même occasion, le premier responsable du secteur a évoqué l'état catastrophique des stations de services relevant de la société publique Naftal, dont on récence plus de 700 stations au niveau national. Et de réitérer : « ces station de carburant doivent être réhabilitées, car elles sont loin de répondre aux normes internationales. La question de l'hygiène et la restauration sont des priorités afin que le citoyen algérien trouve les commodités nécessaires en voyageant en famille «. Même si cela nécessite de confier cette mission à des sociétés spécialisées en la matière. Dans le même cadre, M. Guitouni a ordonné les responsables de son département de prendre les mesures nécessaires en coordination avec le ministère de l'Environnement, pour régler le problème lié aux huiles commercialisées dans les stations en question et dont le mauvais entretien ne cesse de causer des désastres écologiques. **A. M.**

MARCHÉS DES FRUITS ET LÉGUMES À ANNABA

Revoilà la flambée des prix !

ABSENCE de pluie. Pénurie d'eau en attendant les fruits du plan d'urgence mis en branle par le ministère des Ressources en eau. Dégradation du pouvoir d'achat des citoyens par suite des dépenses occasionnées par l'Aïd El-Adha et la rentrée scolaire. En conséquences on assiste à une flambée brutale des prix des fruits et légumes qui s'est emparée subitement des marchés à travers la wilaya, au grand désappointement des ménages aux revenus moyens, sans parler de ceux vivant dans la précarité.
Les haricots à écosser sont écoulés à 450 dinars le kilogramme. C'est un prix record jamais enregistré, estime un père de famille que nous avons rencontré au marché illicite implanté près de la place El Annabia à Sidi Amar.
Les haricots verts, généralement conseillés aux personnes atteintes du diabète, sont cédés à 350 DA. Les carottes, les courgettes, la tomate, le piment et les autres légumes, habituellement accessibles aux faibles revenus, ont enregistré des augmentations à la vente de près de 70%, rendant la marge de manœuvre quelque peu réduite de la ménagère, obligée dans ce cas d'opter pour la suppression de certaines dépenses consacrées à des achats autres que les produits alimentaires.
C'est une réalité à laquelle doivent s'accoutumer les consommateurs tant que la chute des prix du pétrole persiste et que la notion de travail n'a pas encore de valeur chez nous, fait remarquer un père de famille, exaspéré par cette flambée brutale des prix même si elle est quelque peu attendue, cependant avec moins de dégâts, en pareille période de l'année compte tenu de la loi de l'offre et de la demande.
Les fruits de qualité (orange, pomme, banane, etc.) sont vendus à des prix inabordables pour les bourses moyennes.
Cette hausse des prix des fruits et légumes est le résultat également de la dépréciation du dinar par rapport à la devise forte depuis la crise de l'or noir.
Les consommateurs craignent d'autres augmentations des prix des fruits et légumes qui viendront grever leur budget et provoquer un déséquilibre dans leur habitude alimentaire. Et ce n'est pas tout, après presque trois semaines de l'Aïd El-Adha, le prix de la volaille semble aussi prendre son essor. Ainsi, le kilogramme du poulet a été cédé hier au marché couvert du centre-ville à 450 dinars.

N. C.

RENTRÉE SCOLAIRE À BÉJAÏA

Le CNAPESTE affiche son mécontentent

Dans une déclaration rendue publique avant-hier, le Cnapeste de Béjaïa estime que la rentrée scolaire s'est déroulée une nouvelle fois dans de mauvaises conditions.



Il a dressé un tableau noir soulignant que cette rentrée «s'est déroulée sur fond de multiples couacs et de difficultés qui dénotent la légèreté et l'absence de réels préparatifs des services de la direction de l'éducation qui n'ont pas mis les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une année scolaire dans de bonnes conditions».
Le syndicat est mécontent. Son bureau de wilaya décide de la tenue de cinq conférences régionales pour faire l'inventaire des différentes propositions et résolutions qui feront objet de débat et de décisions lors d'un conseil de wilaya qui suivra ces conférences régionales. Il appelle l'ensemble des délégués des établissements des trois paliers et l'ensemble des enseignantes et des enseignants à redoubler d'efforts et à se consacrer effectivement aux tâches syndicales qui leur sont dévolues.
Le Cnapeste pourrait aller vers de actions de protestation au regard du constat dressé à tout point de vue et la tenue des conférences régionales. Le syndicat relève, ainsi, que «la gestion du personnel, notamment le mouvement des enseignants, est mené de façon cavalière» et que «le calendrier lié au mouvement n'a pas été respecté, les représentants des enseignants aux commissions paritaires des trois paliers sont mis à dure épreuve». Il affirme aussi que «les situations administratives soulevées antérieurement sont toujours pendantes, des enseignantes et des enseignants sont ponctionnés à tort, des établissements des trois paliers vivent des situations de blocage et cite comme exemple l'école primaire Ighil Oumessedh (Akbou), CEM Aâmriw (Bejaïa), lycée Sidi-Ali Labhar (Bejaïa), l'encadrement administratif et du personnel d'accompagnement fait défaut dans plusieurs établissements de la wilaya. Le bureau du Cnapeste de exige «des mesures urgentes».
A ce propos, il interpelle le directeur de l'éducation afin de «prendre des décisions adéquates dans l'immédiat à l'effet d'éviter que la situation connaisse le pourrissement». Le Cnapeste souligne dans sa déclaration «les retards excessifs dans la régularisation des situations financières en instance, la situation financière des stagiaires et des contractuels, de la régularisation des échelons, des promotions, des cas d'erreurs, etc.». Le bureau de wilaya «soucieux de la stabilité et du bon fonctionnent du secteur» dénonce avec la plus grande vigueur «les manœuvres et les blocages de l'administration à tous les niveaux et sa propension au laxisme et à l'opacité», estimant que « la gestion unilatérale en cours dans le secteur est génératrice de conflits divers «.

N. Bensalem

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Le Cnes dénonce «un abus de pouvoir»

LE TORCHON brûle entre le doyen de la faculté de droit de l'université de Béjaïa et la section Cnes de la même faculté. Le syndicat dénonce l'attitude du doyen qui, selon lui, a outrepassé ses droits. Dans une déclaration qui nous a été transmise, la section Cnes dénonce «un abus de pouvoir» du doyen qui a adressé à un groupe d'enseignants des questionnaires pour leur demander des explications sur un recours qu'ils ont introduit au Conseil scientifique.
Les rédacteurs du document rappellent que le Conseil scientifique est un organe représentant les enseignants et délibérant sur les questions pédagogiques et scientifiques, et estiment que le doyen a «transgressé» toutes les règles du contentieux administratif en recourant au questionnaire.
Le Cnes évoque un autre cas « d'abus « qui concerne un enseignant. Selon les rédacteur du document, celui-ci a, sur ordre du doyen, reçu un questionnaire pour répondre sur «une collecte de signatures auprès des enseignants au motif que son acte a porté atteinte au bon déroulement des examens», mais sans qu'un PV ne soit établi. Ils rappellent, ensuite, que le Cnes « a déjà alerté et agi afin que le doyen respect la règlementation, ayant refusé de signer les titres de congé de ces enseignants au motif qu'ils n'ont pas reçu de «réponse» à un autre recours qu'ils ont introduit auprès de lui».
La section du Cnes menace de recourir à la justice, et estime que les questionnaires «à répétition et non justifiés» du doyen constituent les preuves matérielles « d'un harcèlement» que les enseignants n'hésiteront pas à faire valoir devant les juridictions compétentes si la hiérarchie administrative n'intervient pas très vite pour éviter que ce contentieux soit porté devant les tribunaux». «À ce moment-là, c'est l'image de l'université de Béjaïa et de la faculté de droit qui risque d'être ternie encore une fois», avertissent-ils.

N. Bensalem

KHERRATA

30 cantines scolaires n'ont pas encore ouvert leurs portes

LES CANTINES des établissements scolaires de la commune de Kherrata n'ont pas encore ouvert leurs portes aux élèves après plus de deux semaines de la rentrée scolaire. Elles sont au total plus de 30 cantines scolaires à l'arrêt, pénalisant ainsi quelque 3 500 élèves du cycle primaire. Ces cantines ne peuvent être fournies en produits alimentaires puisque les fournisseurs ne sont pas encore désignés, suite au refus du contrôleur financier de valider les deux lots intitulés par l'APC alimentation générale et fruits et légumes. Ceci alors que deux lots ont été acceptés. Il s'agit de celui du pain et des viandes. L'APC se trouve contrainte de lancer à nouveau les consultations et attendre plus d'un mois, procédure oblige, pour désigner les fournisseurs et pouvoir ouvrir les cantines et permettre aux écoliers de se restaurer. L'APC a entamé les consultations auprès des fournisseurs, nous dit-on, mais les parents d'élèves qui redoutent le retard sont en colère et comptent le faire savoir à qui de droit ces jours-ci. A noter qu'un montant de 20 millions de dinars est débloqué pour approvisionner ces cantines mais cette somme est loin d'être suffisante, nous dit-on.

N. B.

DESTRUCTION DE MINES ANTIPERSONNEL

Gaïd Salah réaffirme le respect de l'Algérie de ses engagements internationaux

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné, hier à Djelfa, le respect par l'Algérie de ses engagements internationaux à travers la destruction du stock restant de mines antipersonnel détenu par l'ANP, conformément à la Convention d'Ottawa.



Présidant au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au polygone central de l'Air à Hassi Bahbah (1re RM), la phase finale de la destruction publique du stock de mines antipersonnel, le général de Corps d'Armée Gaïd Salah a souligné «le respect par l'Algérie de ses engagements internationaux».

«C'est pour moi un insigne honneur que de présider, au nom de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de destruction du stock restant de mines antipersonnel détenu par l'Armée nationale populaire, en conformité avec nos obligations internationales découlant de la mise en £uvre de la Convention dite d'Ottawa, sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, conclue à Oslo le 18 septembre 1997 et ratifiée par notre pays le 17 décembre 2000», a-t-il dit.

Cette opération intervient en exécution des dispositions de la convention d'Ottawa, portant sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et leur destruction.

Cette dernière phase intervient pour couronner de précédentes opérations de destruction de mines antipersonnel dont la cérémonie de lancement a été présidée par le Président de la République le 24 novembre 2004. Il a indiqué que cet «important évènement, qui consiste en la destruction du stock restant des mines antipersonnel en Algérie, estimé à 5.970 mines», coïncide avec la commémoration du 20ème anniversaire de l'adoption de la convention d'Ottawa.

L'opération s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, de membres du corps diplomatique accrédités à Alger, des attachés militaires accrédités et résidant en Algérie, des autorités militaires et des représentants de la société civile aux côtés d'invités étrangers en qualité d'observateurs ainsi que des représentants des médias nationaux.

Par la suite, le général de Corps d'Armée a rappelé à l'assistance l'allocution du président de la République lors de sa présidence de la cérémonie de lancement de destruction du stock restant de mines antipersonnel le 24 novembre 2004.

«En ce lieu, précisément et en date du 24 novembre 2004, Son Excellence le Président de la République, avait souligné que l'Algérie tenait, à travers cette cérémonie de destruction de son stock de mines antipersonnel, à démontrer son adhésion active et réelle à la démarche entreprise par la communauté internationale, visant à débarrasser le monde de cette arme meurtrière», a-t-il encore rappelé. «Le Président de la République a tenu à souligner que ce sont les circonstances particulières auxquelles l'Algérie a dû faire face dans ce domaine, qui nous ont contraint à entamer une démarche résolue de déminage et d'assainissement du territoire national, bien avant l'adoption de la Convention d'Ottawa en 1997, sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction. De par son Histoire et son ferme attachement aux instruments de désarmement et de droit humanitaire, l'Algérie a embrassé une noble cause, en adhérant à cette Convention», a-t-il ajouté.

«Le Président de la République a ajouté que la signature et la ratification de cette Convention, par l'Algérie, ainsi que l'opération de destruction de son stock de mines antipersonnel, constituent un pas géant sur la voie de l'élimination définitive de cette munition fatale et aveugle. C'est également un engagement international qu'il nous tenait à c£ur d'honorer, d'autant que l'Algérie a énormément souffert des séquelles de ce fléau et ose espérer que les dispositions de cette Convention soient scrupuleusement respectées par tous», a-t-il poursuivi.

Le général de Corps d'Armée a affirmé que «les résultats réalisés aujourd'hui constituent le fruit d'un travail assidu et des efforts laborieux qui ont été fournis pour délivrer notre pays des mines disséminées par le colonisateur le long de nos frontières Est et Ouest et qui ont causé des milliers de victimes».

«Sans trop m'étendre en propos, l'épreuve du terrain ayant toujours été pour moi plus authentique et plus expressive que les paroles, je voudrais juste souligner, à cette occasion, que les résultats obtenus aujourd'hui n'auraient pu être concrétisés n'étaient le travail assidu, les efforts laborieux et le suivi rigoureux et permanent sur le terrain, le tout inspiré, sans nul doute, par une conscience partagée, à plus d'un titre, par les acteurs, quant aux défis que présente ce souci à l'échelle nationale et internationale. Ce souci majeur a imposé un travail draconien, sincère et assidu dont l'achèvement a été une source de satisfaction personnelle et collective, voire de fierté d'avoir accompli la mission, par amour de Dieu et de la patrie», a-t-il indiqué.

Il a saisi cette opportunité pour adresser ses remerciements «les plus vifs aux pays, ainsi qu'aux organisations internationales, qui nous ont soutenus, non seulement dans la mise en £uvre et la vulgarisation de la Convention d'Ottawa, mais également pour leur aide et leur contribution salutaires à l'assainissement des zones minées par le colonialisme, épargnant ainsi à nos concitoyens davantage de souffrance, sachant que ce fléau a engendré 7300 victimes civiles, dont 4830 durant la guerre de libération nationale et 2470 après l'indépendance».

S. T.

PLUSIEURS ÉLÈVES BLESSÉS ET ÉTABLISSEMENTS VOLÉS À GHARDAÏA

Reprise des agressions dans les écoles



«DÉCIDÉMENT, très particulièrement à Ghardaïa, la violence est devenue un phénomène de plus en plus fréquent dans les écoles, un lieu essentiellement dédié à la sécurité et à la bonne prise en charge d'un enseignement de qualité de nos enfants», martèlent les parents d'élèves des établissements scolaires à majorité mozabite. « Nos enfants, dans le moyen et le lycée en particulier, sont souvent confrontés à différents types de violences comme les injures, avec souvent des agressions physiques par des voyous qui parfois franchissent en toute quiétude les seuils des établissements scolaires», ont-ils souligné.

A Ghardaïa, tout le monde est conscient que le système scolaire est en pleine crise. Pour preuve, depuis les douloureux événements intercommunautaires de Ghardaïa, des écoles publiques n'assurent plus leur rôle d'une manière convenable ni efficace. Jeudi après-midi, vers 14h, le jeune collégien, Houdjedje Slimane, élève de quatrième année moyenne au CEM Hadj-Brahim-Ramdane, dans le quartier de Belghanem, a été battu et grièvement blessé au sein même de la cour de récréation.

La victime a été évacuée par les services de la Protection civile dans un état comateux à l'hôpital du Dr. Brahim Tirichine de Ghardaïa, alors qu'une enquête a été ouverte sous la supervision du parquet compétent. Auparavant, durant le mois de juin dernier, un autre élève, Zergoun Salah, a été victime d'une grave agression devant le centre de formation professionnelle, dans le quartier très sensible de Mermède, de la part d'un groupe de voyous de ce quartier. Selon une correspondance qui nous est parvenue le 11 juin, le grand père et le père de la victime ont regretté que les services de police aient négligé leur plainte, déposée aussitôt après l'agression.

Cette dernière agression a ravivé le sentiment d'insécurité chez les parents d'élèves qui n'ont pas tardé à réagir et s'indigner. Afin de mettre fin à ce genre d'agissements, le wali Azzedine Méchri, qui à son tour a fortement exprimé son inquiétude et son soutien à la victime, avait aussitôt convoqué le directeur de l'éducation, le directeur de l'établissement, le président de l'association des parents d'élèves, ainsi que deux notables du quartier, pour une réunion de crise. Le wali a vivement appelé les parties concernées à prendre leurs responsabilités et garantir la sécurité et la protection à l'ensemble des élèves. Cette affaire n'étant pas la première du genre, le wali a haussé le ton en affirmant qu'il ne ménagerait aucun effort pour défendre et préserver la sécurité des élèves au sein de tous les établissements scolaires de la wilaya. De même, il a assuré qu'il ne tolérerait plus aucune attaque, agression ou humiliation des élèves scolarisés, ni aucun acte de vandalisme ciblant les établissements scolaires, tout en soulignant qu'il se réserve le droit de poursuivre en justice les auteurs de troubles.

Il va sans dire que le CEM Hadj-Brahim-Ramdane a toujours fait objet d'une négligence caractérisée de la part de la direction de l'éducation nationale de Ghardaïa. La direction de cet établissement nous a informés d'un grand pillage commis le jour même de l'Aïd-El-Adha. Ainsi, 15 micro-ordinateurs ont été dérobés de la médiathèque du collège. Invités à constater les préjudices subis par cet établissement scolaire, notre regard a été attiré par le manque flagrant de surveillants et le manque, à ce jour, des manuels scolaires, etc. Informée de toutes ces particularités, la direction de l'éducation ne semble pas prendre au sérieux les revendications exprimées par la direction de l'établissement. Ce qui influe négativement sur la bonne scolarisation des élèves.

Aissa Hadj Daoud

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture, du développement Rural et de la Pêche.

Ecole de Formation Technique des Pêches et de l'Aquaculture Cherchell

N° 978 /EFTPA/ 245 /SP/2017.

AVIS DE RECRUTEMENT

Vue la décision N°883 du 04 Septembre 2017, l'Ecole de Formation Technique des Pêches et d'Aquaculture de Cherchell, **lance un concours sur titre**, pour l'accès au grade de Professeur de Formation Professionnelle, pour 02 postes vacants, selon les conditions suivantes :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions D'Accès	Spécialités Demandées	Nbre Poste Budgétaire ouvert	Lieu de Nomination	Autres Conditions
Professeur De Formation Professionnelle	Concours Sur Titres	- Etre titulaire du diplôme : Technicien Supérieur en Aquaculture, - Licencier ingénieur 2e classe, ou Technicien Supérieur en Mécanique - Officier mécanicien 3e classe	Aquaculture Et Pêche	02	Ecole De Formation Technique Des Pêches Et Aquaculture Cherchell	-Résidents à la wilaya de Tipaza. - Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes: - 01 demande manuscrite - 01 copie de la carte Nationale du candidat - 04 Enveloppes timbrées avec adresse du candidat - 01 Photo d'identité - Copies des titres et diplômes d'études ainsi que de formation du candidat avec relevés de notes - Remplir un formulaire se trouvant à l'établissement ou sur le lien suivant : www.concours-fonction-publique.gov.dz ou www.dgfp.gov.dz

Les candidats admis à l'épreuve au concours sur titres pour l'accès au poste de Professeur de Formation Professionnelle, doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Pièces justifiant l'état de la position du candidat vis-à-vis du Service National
- Certificat du Casier Judiciaire de l'intéressé (récent)
- Certificat de Nationalité (Récent)
- Certificat de résidence
- (02) Extraits de naissance
- Certificats médicaux (Général et Physio)
- (02) Photos
- Attestations de travail justifiant l'ancienneté professionnelle du candidat s'il y a lieu, visés par les services de CNAS, si, pour secteur Privé
- Attestations justifiants une formation de l'intéressé dans la spécialité demandée, s'il y a lieu
- Tous travaux accomplis par le candidat dans le domaine, s'il y a lieu

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Ecole de Formation Technique des Pêches et d'Aquaculture de Cherchell, BP 55, Cherchell Wilaya de Tipaza, ou déposés à l'entrée de l'établissement, Service du Personnel, (Bordure Ouest, à côté de la Protection Civile), dans un délai de Dix Jours (10) de travail ouvrables à compter de la 1ère parution du présent avis dans les journaux suivi de la première parution publicitaire sur les agences de l'ANEM, après ces délais, aucun dossier ne sera accepté.

Le Jeune Indépendant **du 19/09/2017 / ANEP N° 523 474**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE SIDI-AICH

Avis

La direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Sidi-Aich, lance l'ouverture d'un recrutement par voie de concours sur titre pour l'accès au grade ci-dessous :

Intitulé du grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Lieu de travail	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou de titre reconnu équivalent	Médecine Générale	07	EPH de Sidi-Aich	

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- Demande de participation,
- Une copie de la pièce d'identité
- Une copie du titre ou diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
- Une fiche de renseignement numéro remplie par le candidat

Le candidat définitivement retenu, devra préalablement à leur nomination invité à compléter leur dossier administratif par l'ensemble des documents suivants :

- Une copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation justifiant la position du candidat vis-à-vis du service national
- 02 photos d'identité
- Un extrait du casier judiciaire n° 03 en cours de validité.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité celle-ci doivent être visées par l'organe de sécurité sociale pour l'exercice exercée dans le secteur privé.
- Une attestation justifiant la période travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé le cas échéant.
- Tous documents relatifs aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité le cas échéant.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés
- Deux certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie)
- Un certificat de nationalité,
- Extrait de naissance n° 12

NB : Les dates de dépôt des candidatures sont fixées de 30 jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis.

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à :

Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier de Sidi-Aich Wilaya de Bejaia

Observation : - Tout dossier incomplet ou arrivé après les délais d'insertion ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 19/09/2017 / ANEP N° 523 475**

République algérienne démocratique et populaire
Wilaya de Blida
Daïra d'El Affroun
Commune d'El Affroun

Deuxième avis d'attribution de la concession de gestion
du centre d'accueil de la petite enfance par voie d'adjudication

Vu l'infructuosité de la première adjudication en date du 22/08/2017, le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El Affroun lance un deuxième avis d'adjudication qui aura lieu au siège de la commune, salle de réunions le 27/09/2017 à 10H du matin, pour l'attribution de la concession de gestion du centre d'accueil de la petite enfance, sis à : rue Kebaili Abdelkader El Affroun.
Tout adjudicataire intéressé par le présent avis doit se présenter auprès du bureau du secrétaire général, afin d'obtenir une copie du cahier des charges relatives à cette opération, contre paiement de la somme de 2.000,00 DA, un reçu lui sera délivré par le bureau du percepteur de la commune.

Les documents exigés sont :

- ✓ Demande de participation à l'adjudication portant le nom, le prénom, l'adresse et la profession
- ✓ Le présent cahier des charges signé et visé par le soumissionnaire
- ✓ Actes de naissance pour les personnes physiques ou copie du statut pour les personnes morales
- ✓ Certificat de nationalité
- ✓ Certificat de résidence
- ✓ Deux photos d'identité
- ✓ Extrait du casier judiciaire moins de 3 mois
- ✓ Extrait du rôle moins de 03 mois, délivré par les services des impôts compétents
- ✓ Certificat de qualification ou diplôme + expérience professionnelle de 05 ans dans ce domaine
- ✓ Certificat médical avec la date validité est moins de six mois
- ✓ Chèque visé du montant de la caution provisoire

Dossier technique :

- ✓ Devis descriptif des équipements et des moyens matériels nécessaires
- ✓ Liste des employés pédagogiques, administratifs et techniques indiquant les diplômes et les compétences requises
- ✓ Etat descriptif des équipements et des moyens pédagogiques et didactiques
- ✓ Projets annuels, éducatifs et programmes des activités destinés aux enfants pris en charge

Observations :
Le pouvoir discrétionnaire de la commission d'appel d'offres permet de rejeter tout dossier incomplet ou comportant des documents non valides.
Les offres introduites dans un double pli seront déposées auprès du bureau des marchés de la commune, le pli extérieur doit porter la mention :
Soumission concernant la gestion du centre d'accueil de la petite enfance.
La dernière délai de dépôt des offres est fixé le 27/09/2017 avant 10H du matin.
La soumission ne peut être retirée ou rejetée après son dépôt. Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant 30 jours à partir du dernier délai de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 19/09/2017 / ANEP N° 523 530**

FLEURON DE L'AÉRONAUTIQUE RUSSE

Les MiG-29SMT russes font leur entrée en Syrie

La semaine dernière, les journalistes russes et étrangers invités à la base aérienne de Hmeimim, en Syrie, ont pu filmer pour la première fois le chasseur russe MiG-29SMT participant aux opérations contre les terroristes.



Il s'agit de la première apparition de ces avions en Syrie. Le noyau du groupe d'aviation russe se compose essentiellement d'avions Soukhoï — les chasseurs Su-35S, Su-27SMn Su-30SM, les chasseurs bombardiers Su-34, les bombardiers Su-24M, ainsi que les avions d'attaque au sol Su-25SM.

Jusqu'à récemment, les avions MiG n'étaient représentés en Syrie que par les chasseurs MiG-31 projetés en 2016 et utilisés pour couvrir la base aérienne de Hmeimim, ainsi que pour diriger les actions de l'aviation en remplaçant partiellement les avions A-50 de détection radar lointaine.

Le MiG-29SMT a été développé pendant la période la plus difficile de l'histoire contemporaine de la Russie et son premier vol a eu lieu en 1998 — année terrible pour le pays. Au milieu des années 1990, il était devenu évident que les futures guerres seraient locales et que les avions devraient être polyvalents pour s'imposer sur le marché international.

Le MiG-29 a été conçu avant tout comme un chasseur tactique pour dominer dans les airs, d'où sa faible autonomie et sa charge utile limitée. Les constructeurs ont donc eu pour mission de transformer cet appareil en avion vraiment multifonctionnel. Et ils ont réussi ! En Syrie, le MiG-29SMT remplit des missions de reconnaissance, mais probablement aussi des tâches opérationnelles. Selon le quotidien Kommersant, au moins l'un d'entre eux a lancé une bombe à fragmentation OFAB-500K contre les positions des terroristes de l'État islamique (organisation terroriste interdite en Russie).

A l'avenir, ces avions pourraient également tirer des missiles de croisière à guidage laser Kh-29L. Les essais du MiG-29SMT en Syrie sont avant tout nécessaires pour que les pilotes de ces appareils acquièrent une expérience opérationnelle. Cette épreuve du feu est très précieuse pour les ingénieurs car aucun exercice ne peut s'y substituer. Enfin, l'exploitation opérationnelle de matériel militaire est la meilleure «publicité» pour les clients étrangers et la Syrie pourrait être le premier d'entre eux.

R. I.

MAÂREB (YÉMEN)

L'aviation saoudienne massacre 12 femmes et enfants



LES CRIMES SAOUDIENS contre les civils yéménites ne connaissent pas de répit depuis plus de deux ans et demi. L'aviation saoudienne a commis dans l'après midi de samedi un nouveaux crime odieux dans la province de Maareb. Le bilan de cette agression s'est élevé à 12 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants. Une source locale, citée par la télévision yéménite AlMasirah, a expliqué qu'il s'agit de 6 femmes, deux enfants et 4 jeunes hommes. Entre-temps, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a affirmé dimanche que 10 millions enfants yéménites ont désormais besoin d'aide, suite à la guerre saoudo-US menée contre le Yémen, depuis mars 2015. Selon l'UNICEF, 150 mille enfants, ayant moins de cinq ans, ont été infectés par l'épidémie du choléra qui frappe le Yémen depuis le 27 avril 2017. Toujours selon les organisations de l'ONU, 19 millions yéménites, soit plus de deux tiers de la population, risquent la famine et ont besoin d'aide de façon urgente.

Rappelons que l'Arabie impose un blocus aérien et terrestre contre les Yéménites depuis 2015. Cependant, au niveau militaire la résistance yéménite n'a toujours pas fléchi. Plusieurs « mercenaires de la coalition saoudo-US » ont été tués et blessés, lundi, et deux de leurs véhicules détruits suite à des opérations menées par l'armée yéménite et les forces populaires d'Ansarullah contre les provinces de Jawf, au centre du pays, souligne la presse yéménite proche de la résistance. Et puis, au-delà des frontières l'artillerie des forces yéménites ont bombardé dans la nuit de dimanche à lundi les bases militaires de l'armée saoudienne à Jizane (sud de l'Arabie). Une source militaire, citée par AlMasirah, a fait état d'une fuite collective des soldats saoudiens après les bombardements yéménites.

R. I.

ISRAËL

Les juifs ultra-orthodoxes ne veulent pas « s'engager dans l'armée sioniste »

DES CENTAINES de juifs ultra-orthodoxes ont manifesté dimanche à Jérusalem contre une récente décision de la Cour suprême de l'occupation israélienne les obligeant à accomplir leur service militaire. Mardi, la Cour suprême a annulé un texte exemptant du service militaire les ultra-orthodoxes. Le sujet fait depuis longtemps débat en « Israël ». La manifestation s'est tenue dimanche dans un quartier de l'ouest de Jérusalem AlQuds occupée, à l'appel d'un groupe à la ligne dure connu sous le nom de Eda Haredit. Des rabbins ont prononcé des discours en yiddish tandis qu'une bannière indiquait: « Nous sommes juifs et nous ne nous engagerons pas dans l'armée sioniste ». La manifestation a dégénéré en violences lorsque les protestataires ont bloqué les routes et se sont opposés aux forces de police d'occupation qui tentaient de les disperser. Huit personnes ont été arrêtées, selon la police d'occupation. L'annulation par la Cour suprême du texte exemptant les ultra-orthodoxes du service militaire, a provoqué le mécontentement de cette puissante communauté

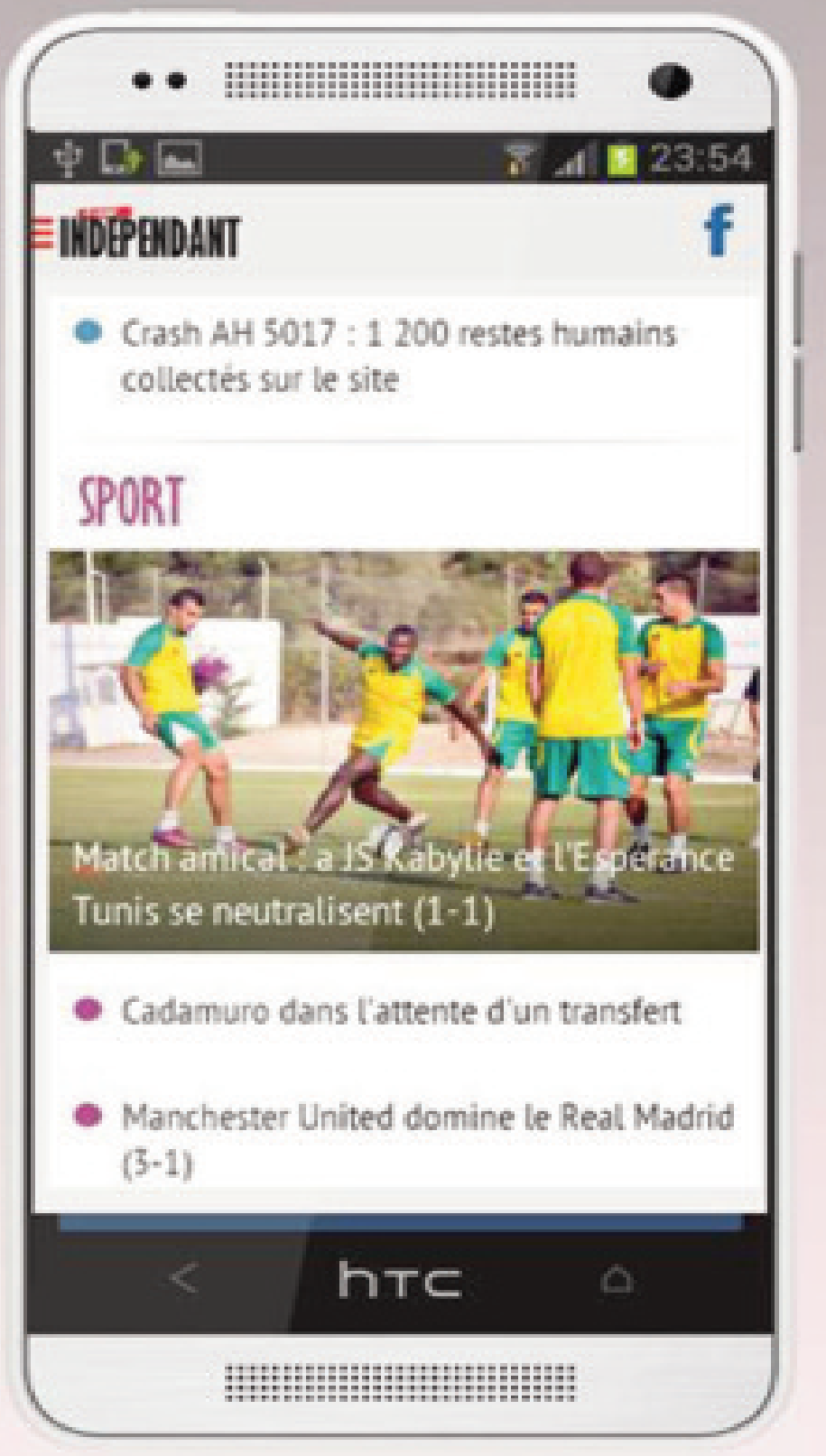


qui représente 10% de la population. La Cour a toutefois suspendu cette décision pour un an, un délai qui pourrait permettre au gouvernement de Benjamin Netanyahu – pour lequel le soutien des ultra-orthodoxes est vital– de mettre en place une nouvelle loi. Obligatoire sauf exception, le service militaire, généralement accompli à l'âge de 18 ans, est de deux ans et huit mois pour les hommes et de deux ans pour les femmes. Des rabbins ont prononcé des discours en yiddish tandis qu'une bannière indiquait: « Nous sommes juifs et nous ne nous engagerons pas dans l'armée sioniste ».

Obligatoire sauf exception, le service militaire, généralement accompli à l'âge de 18 ans, est de deux ans et huit mois pour les hommes et de deux ans pour les femmes. Le service militaire des ultra-orthodoxes, censés observer strictement les règles du judaïsme dans tous les aspects de la vie quotidienne et spirituelle, fait depuis longtemps débat en Israël.

R. I.

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE,
TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION
ANDROID SUR GOOGLEPLAY



22e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Sceau africain

L'Afrique du Sud est l'invité d'honneur du 22e Salon international du livre d'Alger qui se tiendra du jeudi 26 octobre au samedi 05 novembre, au Palais des expositions aux Pins Maritimes, une édition qui sera marquée par une forte participation africaine avec des maisons d'édition et la contribution d'auteurs et écrivains du continent.



Lors de son intervention au forum d'Echâab, ce dimanche 17 septembre à Alger, le commissaire du Salon international du livre d'Alger (SILA), Hamidou Messaoudi, a affirmé que « la participation africaine qui était remarquable au niveau du stand Esprit Panaf se manifestera, lors de cette nouvelle édition, à travers des conférences et des rencontres animées par les invités, outre la présence d'une production intellectuelle africaine au niveau des stands du salon qui accueillera plus de 520 maisons d'édition cette année », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. M. Messaoudi a évoqué l'exclusion de 25 maisons d'édition ayant assisté à l'édition de 2016, pour avoir violé le règlement intérieur du SILA en exposant des livres à même le sol dont le coran, mais aussi pour avoir accusé un retard dans le transport des invendus, expliquant qu'il s'agissait d'une opération commerciale qui n'a aucune relation avec l'administration de l'exposition tout en démentant qu'il y avait un boycott de l'exposition.

Evoquant les rencontres entre l'administration de l'exposition et l'Union des éditeurs arabes quant à cette affaire et la question relative au contrôle, le commissaire a précisé que « la loi de 2003 en vigueur est applicable, surtout lorsqu'il s'agit d'interdire d'exposition de livres faisant l'apologie du terrorisme et appelant à la radicalisation et les livres qui incitent au racisme, affirmant que la commission de lecture accomplissait son travail et qu'elle était présente durant toute l'exposition et avait émis des réserves concernant 130 titres sur 120.000 livres ».

ANIMATION

Au sujet des activités de cette nouvelle édition qui connaîtra une présence particulière de la Chine qui y participe aux côtés d'une cinquantaine d'autres pays, M. Messaoudi a annoncé un programme culturel riche, les jours de semaine, lequel comprendra dix-huit communications, des conférences, des distinctions et des activités infantiles au niveau du stand Ahaggar où des livres parascolaires et des livres pour enfants seront exposés en collaboration avec le ministère de l'Education nationale. L'intervenant a cité l'activité intense prévue cette année par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui compte organiser des activités culturelles du jeudi 03 au samedi 05 novembre, dans le contexte de la célébration du centenaire de la naissance du chercheur et écrivain Mouloud Mammeri. Il a également rappelé que la clôture du salon, prévue initialement le 04 est prolongée au 05 novembre. Le commissaire saisira cette occasion pour appeler les éditeurs à animer davantage leurs stands et à mieux faire connaitre leurs produits.

A propos de l'organisation, il a indiqué que la réduction du budget alloué au Salon, estimé désormais à 80 millions de dinars, n'impactera pas le déroulement de l'évènement, d'autant que plusieurs opérateurs économiques sont intéressés par le sponsoring. Le commissaire du SILA a déploré toutefois certains problèmes dont la fermeture pour travaux de l'hôtel Hilton qui jouxte le Palais des expositions, mettant les organisateurs dans l'obligation de trouver un autre lieu d'hébergement de leurs hôtes. Il a également appelé l'administration du Palais des expositions à contribuer au règlement de certains problèmes auxquels les organisateurs sont confrontés, en sus du trafic routier et la panne des ascenseurs. A une question sur la participation des maisons d'édition du monde arabe à cette manifestation culturelle, il a mis en avant leur forte participation, citant à titre d'exemple la participation de 97 maisons d'édition égyptiennes. Quant au prix littéraire Assia Djebar qui devrait être attribué dans le cadre de l'exposition, le commissaire a affirmé que ce prix serait décerné en fin d'année, avant d'ajouter que l'administration du Salon envisage d'instituer le prix du Salon à partir de 2018.

R. C

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

L'hommage à Sirat Boumediene

LE PARCOURS artistique du regretté comédien Sirat Boumediene sera mis en valeur, lors d'une rencontre au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, le samedi 07 octobre.

Plusieurs activités sont au menu de cette journée commémorative de la 22ème année de la disparition de l'artiste Sirat Boumediene (1947-1995), a annoncé ce dimanche le directeur du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO). L'hommage devant être rendu dans ce cadre au TRO comprend, selon le directeur, la pose d'une plaque commémorative, une exposition de photos et d'affiches de pièces théâtrales, ainsi que des témoignages sur les qualités humaines et artistiques de feu Sirat Boumediene. Pour la circonstance, la direction du TRO a également réuni, sur un support audiovisuel, nombre de séquences filmées pour mieux faire connaître les prestations scéniques du défunt.



Le regretté artiste avait, à son actif, des prestations brillantes à l'instar de son interprétation du personnage Djelloul El Fhaymi dans la pièce El Ajouad (Les généreux) d'Abdelkader Alloula (1939-1994). Ce rôle a valu à Sirat Boumediene le prix de la meilleure interprétation au Festival théâtral international de Carthage (Tunisie, 1985), face à la concurrence de son homologue égyptien Abdullah Ghaith. Sirat dit Diden sera également honoré le 03 janvier 1995 lors du premier Festival maghrébin du théâtre à Oran. Pour promouvoir aussi le quatrième art, il a fondé avec Mohamed Bekthi le Triangle Vert, un espace baptisé le café du théâtre.

Il s'agira alors de réunir les artistes pour éviter d'éventuelles malencontreuses surprises. Sirat Boumédienne est décédé le 20 août 1995, à l'âge de 47 ans des suites d'une longue maladie alors qu'il participe à un Festival du théâtre à Mostaganem.

R. C

SORTIR

ANDALOU
14èmes Andaloussiate El Djazaïr. Ecole de musique de Kouba, Alger.
Vendredi 22 septembre. 16h: Hiba Zahri et Kortoba.
Samedi 23 septembre. 19h. Ibn Khaldoun. Hamidou et Mezghana.

OPERA
Concert Opéra des opéras avec l'Orchestre symphonique national sous la direction de Amine Kouider. Samedi 23 septembre. 19h30. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Accès : 800 DA.

COREE
Quinzaine culturelle de la Corée du Sud à Alger du vendredi 22 septembre au dimanche 08 octobre. Exposition de livres : Bibliothèque de l'université d'Alger. Films coréens : jeudi 28 septembre. Dimanche 01 octobre. 17h. Ibn Khaldoun. Concert de post-rock Jambinai : samedi 30 septembre. 18h. Ibn Khaldoun.

CONCERT
L'interprète de musique andalouse Imène Sahir en concert Nari we qorhti en hommage à son défunt père. Vendredi 29 septembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Répertoire puisé du patrimoine andalou.

PHOTO
Exposition de photographies des lauréats 2017 du concours AlgeriArt jusqu'au vendredi 29 septembre. Espace d'art contemporain, El Achour, Alger. AlgeriArt, une plateforme dédiée à l'organisation de concours pour le soutien des artistes.

LUMIERE
Exposition photos Les êtres de lumière de Chafia Loudjici. Du samedi 23 septembre au vendredi 20 octobre. Vivarium à Hydra-Alger. Vernissage à 16h.

LABO
Laboratoire d'Alger, atelier de création documentaire. 9h-19h30. Institut français d'Alger jusqu'au dimanche 01 octobre. Trois films seront réalisés par des équipes composées d'un réalisateur, d'un cadreur, d'un ingénieur-son et d'un monteur. Soutien à la création cinématographique en Algérie et la professionnalisation des acteurs du secteur avec l'Institut français d'Algérie et le Festival Premiers Plans d'Angers. Depuis 2014, une trentaine de professionnels algériens seront accompagnés dans l'écriture et la réalisation de documentaires projetés à l'Institut français d'Alger puis en France au Festival Premiers Plans d'Angers et dans d'autres festivals.

BANDE DESSINEE
10e Festival international de la bande dessinée d'Alger – FIBDA. Du mardi 03 au samedi 07 octobre. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Lancement des concours: Envoyez votre candidature avec vos travaux avant le vendredi 15 septembre par mail à: contact@bdalger.com ou déposer à: Résidence Nour, 7-8 Rue des Abattoirs, Cheraga. Avec la France l'invité d'honneur, découverte de la bande dessinée mexicaine, Triangulaire Alger-La Havane-Bruxelles, expo Cervantes, expo Afrique, expo monde arabe, expo Blek le rock/Zambla, ateliers pour enfants, master class animation 3D, tables rondes, concours Cosplay…

SILA
22e Salon international du livre d'Alger. Du jeudi 26 octobre au samedi 05 novembre. Palais des expositions des Pins Maritimes. Avec l'Afrique du Sud comme invité d'honneur.

PEINTURE
Exposition Identité de l'artiste peintre Dounia Hedid jusqu'au mardi 31 octobre. Sofitel Algiers Hamma Garden. Scènes de la vie traditionnelle.

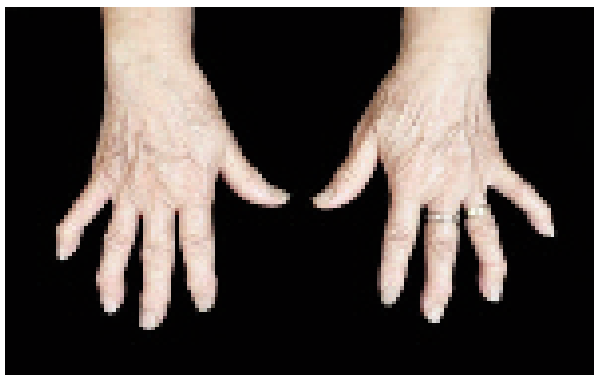
PR. DJOUDI, CHEF DE SERVICE DE RHUMATOLOGIE À L'HOPITAL DE DOUÉRA

Nécessité d'inclure l'arthrose dans la liste des maladies chroniques handicapantes

Le président de la Société algérienne de rhumatologie (SAR), Pr. Hachemi Djoudi a mis l'accent, à Alger, sur la nécessité d'inclure l'arthrose dans la liste des maladies chroniques handicapantes pour permettre aux malades de bénéficier pleinement de leurs droits et leur garantir une bonne prise en charge.

Lors d'un séminaire de sensibilisation en préparation au congrès de la SAR prévu du 6 au 8 octobre prochain, Pr. Djoudi, qui est également chef de service de rhumatologie à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Douéra a précisé que "les complications de cette pathologie se développent souvent en handicap", déplorant le fait que celle-ci n'ait pas été inclue par les autorités publiques dans la liste des maladies chroniques handicapantes.

Pour sa part, le Pr. Chafika Houichet, rhumatologue à l'EHS de Douéra a présenté une étude sur l'arthrose faite dans la région de Douéra sur un échantillon de 400 femmes âgées de 50 ans et plus. L'étude a établi que 23% de ces femmes souffrent d'arthrose au niveau du genou et 26% au niveau des mains, a-t-elle fait savoir, ajoutant que "ce taux peut être généralisé au niveau national".



Entre autres facteurs à l'origine de cette maladie, la spécialiste a cité des facteurs héréditaires notamment dans l'arthrose des mains et d'autres liés au mode de vie comme l'obésité et la ménopause chez la femme, rappelant les spécialités qui prennent en charge cette pathologie, dont la rééducation fonctionnelle, la nutrition et la chirurgie rhumatologique voire même la psychologie dans certains cas.

Par ailleurs, le Dr. Abdallah Kemkem de l'Etablissement hospitalier spécialisé en médecine physique et réadaptation d'Azur plage a précisé que «sa spécialité a pour rôle soulager la douleur et améliorer le quotidien du malade, citant à titre d'exemple les massages, l'ergothérapie et la thalassothérapie. Il recommande aux malades notamment de perdre du poids, d'éviter les longues marches et le port des hauts talons et de faire des pauses en cas de travaux épuisants.

De son côté, le Pr. Hadj Ahmed Ksir, nutritionniste à l'Université de Bab Ezzouar a mis l'accent sur le rôle de l'alimentation dans la prévention de l'arthrose notamment chez la femme et préconise aux malades de consommer des fruits et légumes à volonté et d'éviter la consommation des viandes rouges et des fromages acides.

Le Dr. Smaïl Ghadi, rhumatologue à l'hôpital militaire a expliqué, pour sa part, que la femme méditerranéenne est sujette à l'arthrose en raison de l'obésité, précisant que la chirurgie est dans certains cas une nécessité pour soulager les malades.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ARTHROSE

Les premiers symptômes apparaissent à partir de 40 ans

PREMIER MOTIF de consultation en rhumatologie et maladie articulaire la plus fréquente, l'arthrose se manifeste par des douleurs au niveau des articulations causées par l'usure du cartilage et de l'articulation. Longtemps considérée comme une fatalité liée au vieillissement, elle ne bénéficie que de traitements destinés à soulager la douleur. Le genou, la hanche, la colonne vertébrale, le cou, les doigts ou la cheville peuvent être touchés.

La recherche sur les causes de l'arthrose pourrait permettre demain de trouver de nouvelles armes contre cette maladie. Il faut savoir que les premiers symptômes apparaissent généralement à partir de 40-50 ans, mais la maladie commence souvent bien plus tôt dans la vie. Selon les spécialistes, l'arthrose est une dégénérescence du cartilage des articulations sans infection ni inflammation particulière. Cependant, il existe des formes avec une composante inflammatoire et beaucoup de patients présentent des poussées d'inflammation sporadiques. Cette dégénérescence conduit à une destruction plus ou moins rapide du cartilage qui enrobe l'extrémité des os. Anatomiquement, cette destruction s'accompagne d'une prolifération osseuse sous le cartilage. Cette intense activité de production de nouvelles cellules se manifeste, à la marge de l'articulation, par la production nouvelle d'excroissances osseuses : les ostéophytes.

Au cours de la destruction cartilagineuse, de petits morceaux de cartilage peuvent se détacher et «flotter» dans la poche articulaire : ils y déclenchent alors des poussées inflammatoires mécaniques qui se traduisent par une hypersécrétion de liquide et par un gonflement de l'articulation.

A l'origine de l'arthrose interviennent de nombreux facteurs souvent encore mal connus. Cependant, le caractère génétique de l'affection semble prédominant. Il existe des familles d'arthrosiques et la maladie atteint plus fréquemment les femmes que les hommes. Par exemple, si certaines professions (travaux de force) sont plus exposées à l'arthrose que d'autres, tous les membres de cette profession ne feront pas d'arthrose (en partie en fonction de leur prédisposition génétique).

Le dépistage des anomalies articulaires congénitales, suivi d'une correction dans l'enfance, est d'une importance capitale pour éviter l'apparition d'une arthrose douloureuse à l'âge adulte. L'obésité (ou le simple surpoids) est sans aucun doute un facteur favorisant l'apparition de l'arthrose au niveau des hanches et surtout des genoux.

Les signes de la maladie arthrosique varient selon l'articulation concernée. Cependant, le motif principal de consultation est la douleur associée à une gêne fonctionnelle.

La douleur est, en principe, dite de type «mécanique», car elle présente plusieurs caractéristiques. Elle est déclenchée et aggravée par le mouvement et cesse ou s'atténue plus ou moins complètement lorsque l'articulation est au repos. Elle est moins importante le matin, puis elle augmente dans la journée et elle est maximale le soir et elle gêne traditionnellement l'endormissement, mais peut également entraîner des réveils nocturnes (environ 50 % des patients arthrosiques sont réveillés la nuit par leur douleur).

Selon les spécialistes, la douleur réapparaît chaque fois que l'articulation concernée est soumise à un effort. La gêne fonctionnelle correspond à une limitation de la mobilité de l'articulation touchée par l'arthrose. Elle est variable selon l'activité du patient.

Les articulations arthrosiques ne sont, en principe, ni rouges, ni chaudes. Elles peuvent être gonflées lorsque s'installe un épanchement liquidien (épanchement de synovie), ce qui est particulièrement fréquent au niveau des genoux. Cependant des périodes de poussée inflammatoire existent et il y aurait une composante inflammatoire dans cette maladie, différente et moins importante que celle de la polyarthrite rhumatoïde.

A la longue, les excroissances osseuses ostéophytes provoquent des déformations des articulations, surtout visibles au niveau des mains et des genoux.

L'état général du patient est toujours bon. Il n'y a ni fièvre ni amaigrissement. Les lésions arthrosiques sont irréversibles et aboutissent, outre les déformations, à un raidissement articulaire pouvant évoluer vers une impotence partielle.

Les spécialistes expliquent que «l'examen clinique consiste en l'examen des articulations douloureuses. Il recherche l'existence d'une douleur provoquée à la palpation ; les déformations articulaires ; l'amplitude des mouvements restant possibles ; la présence d'un épanchement liquidien (genoux) et que l'arthrose ne perturbe pas les résultats biologiques.

Il n'existe aucun marqueur biologique de l'arthrose. Son diagnostic ne peut être que clinique et radiologique.

L'ÉVOLUTION DE CERTAINES ARTHROSES SONT TRÈS RAPIDEMENT ÉVOLUTIVES

Pour les spécialistes, l'évolution de certaines arthroses sont très rapidement évolutives, alors que d'autres ne se développent que très lentement. L'évolutivité d'une arthrose se juge uniquement sur la vitesse de diminution de l'interligne articulaire à la radiographie. Aucune analyse biologique ne permet de juger de l'évolution d'une arthrose.

L'évolution de la maladie arthrosique se fait vers l'aggravation progressive et le blocage articulaire. L'apparition de la limitation des mouvements (ankylose) et des déformations constitue l'élément majeur de la surveillance. Les lésions arthrosiques sont irréversibles et aboutissent, outre les déformations, à un raidissement articulaire pouvant évoluer vers une impotence partielle.

La mise au repos de l'articulation douloureuse est indispensable pendant les périodes douloureuses.L'appareillage (orthèse) permet d'éviter les déformations et de soutenir l'articulation pour éviter la douleur. On l'utilise notamment pour la mise au repos de l'articulation dans la rhizarthrose (arthrose du pouce) Il ne faut cependant pas que ce repos soit trop prolongé, car il est ensuite d'autant plus difficile de remobiliser l'articulation en cause.

En dehors des périodes très douloureuses, un exercice modéré est recommandé : pour les arthroses de la hanche, on conseille la bicyclette plutôt que la marche car cette activité sportive entretient la musculature en usant moins le cartilage de la hanche qui est déchargée du poids du corps. Pour l'arthrose de la colonne lombaire, certains mouvements de gymnastique sont contre-indiqués.

La perte de poids augmente considérablement le confort des patients. Il est démontré que l'amaigrissement des patients arthrosiques en surpoids retarde l'évolution de la maladie. La prise en charge médicamenteuse de l'arthrose repose sur plusieurs alternatives pharmacologiques à savoir les antalgique simples, tel le paracétamol qui est considéré comme l'antalgique per os de première intention. Il ya aussi les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), les anti-arthrosiques symptomatiques d'action lente (AASALs), les injections intra-articulaires d'anti-inflammatoires stéroïdiens (corticoïdes) ou d'acide hyaluronique. Il faut savoir que les AINS et les corticoïdes ont démontré qu'ils ralentissaient l'évolution de l'arthrose vers l'ankylose. Selon les différentes écoles d'experts, la valeur accordée aux AASALs varie. Cependant, ils sont bien tolérés, et agissent sur les symptômes (douleur et incapacité fonctionnelle) après un délai d'action de quelques semaines et ont un effet rémanent sur plusieurs mois après leur arrêt. En cas d'arthrose douloureuse, ces médicaments sont pris en même temps que les antalgiques et/ou les anti-inflammatoires.

Il a été démontré que ces médicaments permettent de diminuer la quantité d'antalgiques et/ou d'anti-inflammatoires nécessaires au confort du patient (et ainsi de réduire la fréquence des possibles effets indésirables digestifs de ces médicaments). Les AASALS pourraient également être protecteurs du cartilage.La kinesithérapie est souvent indispensable car elle permet de repousser très loin la survenue de l'ankylose articulaire. Il est également indispensable, pour soulager l'articulation arthrosique, de renforcer les muscles avoisinants.

Il faut savoir qu'il existe divers autres thérapeutiques à savoir la physiothérapie, massages, cures hydrominérales, acupuncture, électrothérapie.

La chaleur sous toutes ses formes (enveloppements chauds, bains chauds…) soulage les douleurs.

Les cures thermales sont aussi utiles. La vie bien réglée et hygiénique que mène le curiste met ses articulations au repos, tandis que les massages et les séances de kinésithérapie tonifient sa musculature. Certaines stations thermales proposent des eaux sulfureuses, chaudes et légèrement radioactives, d'autres des eaux contenant du chlorure de sodium, d'autres enfin des boues. Les eaux sont utilisées en douche-jet, en douche-massage, en douches sous-marines, en bains très chauds, en piscine permettant la rééducation. La piscine est particulièrement favorable à la rééducation active car l'articulation est soulagée du poids du corps. Les spécialistes soulignent que «la chirurgie préventive permet de rétablir des conditions mécaniques correctes en cas d'anomalie de l'articulation. La chirurgie conservatrice (ostéotomie, sections musculaires…) est parfois utile au niveau de la hanche et du genou.Dans les cas évolués les plus invalidants, une résection articulaire, une arthrodèse (blocage définitif de l'articulation), et le plus souvent une prothèse totale (hanche, genou, doigt) peuvent être proposées au malade.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU SPORT UNIVERSITAIRE

La fédération algérienne célèbre la journée à Alger

La Fédération algérienne du sport universitaire célèbrera, mercredi à l'école supérieure du sport à Dely Ibrahim (Alger), la journée internationale du sport universitaire, coïncidant avec le 20 septembre de chaque année, a indiqué dimanche un communiqué de l'instance sportive nationale.

Au programme de la journée, figure une conférence scientifique et historique et des portes ouvertes sur le sport universitaire, à partir de 09h00. En marge de la journée, la FASU saisira l'occasion pour honorer les athlètes algériens médaillés des derniers Universiades à Taipei.La journée internationale du sport universitaire, proclamation par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la culture (Unesco) de la Journée Internationale du Sport Universitaire (IDUS), est célébrée dans le monde depuis 2016. Elle permet de promouvoir les valeurs du sport et les politiques qui y sont liées en insistant sur le sens de l'éthique, la lutte contre le dopage, le fair-play, l'éducation physique, un mode de vie sain, la qualité de vie, une éducation physique de qualité, l'égalité entre



les genres et l'intégration sociale pour garantir une éducation physique de haute qualité.
Pour l'occasion, des manifestations sportives seront organisées à destination des étudiants dans une cinquantaine de pays dans le monde. Cet événement a pour ambition de célébrer les valeurs du sport et de promouvoir l'activité physique comme partie intégrante de l'éducation et également de souligner le rôle social des universités et de leurs programmes ouvrant le sport à tous pour inviter le plus grand nombre à la pratique d'une activité physique régulière.
La journée a aussi pour but de réaffirmer l'importance que doit avoir et conserver le sport à l'université et dans la vie quotidienne des étudiants. La FISU porte une attention particulière à s'assurer de la pérennité des installations sportives de qualité sur les campus universitaires disponible à tous les citoyens.

APS

LIGUE 2 MOBILIS

«L'accession n'est pas une obsession pour l'ASM Oran cette saison»

LE PRÉSIDENT de la section football de l'ASM Oran, Larbi Oumamar, a indiqué lundi que son équipe, invaincue après trois journées en championnat de Ligue deux algérienne de football, ne fait pas de l'accession cette saison une priorité. "Certes, nous avons réalisé un départ acceptable, mais nous ne faisons pas de l'accession une obsession. Nous n'en sommes qu'en début de championnat et un long chemin reste à faire" , a déclaré Oumamar à l'APS. Les gars de "M'dina J'dida" comptabilisent cinq points d'une victoire à domicile contre le MC El Eulma et deux nuls en déplacement face au MO Bejaïa et l'A Bousaâda.
" Jusque-là, nous avons réalisé un parcours positif.
Un club comme l'ASMO est censé être parmi l'élite, mais en raison de certains paramètres, on se retrouve au deuxième palier. Et pour viser l'accession, il faudra notamment bâtir une équipe solide, chose qui ne peut se faire dans un délai très court, au vu des changements notables dans notre effectif durant l'intersaison" , a encore expliqué Oumamar, également membre du bureau fédéral de la FAF. L'ASMO était reléguée en Ligue deux en fin d'exercice 2015-2016.
Elle a rencontré les pires difficultés pour se maintenir au deuxième étage la saison passée, ce qui a conduit la direction du club à opérer de nombreux changements, aussi bien au niveau de son effectif qu'à sa barre technique.
Les Oranais accueilleront vendredi prochain au stade Habib- Bouakel (16h00) le CA Bordj Bou Arreridj en match de la quatrième journée de Ligue 2 Mobilis.

APS

RC RELIZANE

Un nouvel entraineur avant la fin de la semaine

LA DIRECTION du RC Relizane, qui vient de se séparer de son entraineur Youcef Bouzidi, a confié provisoirement les rênes techniques de son équipe à l'entraineur adjoint, Kada Aïssa, en attendant la désignation d'un nouvel entraineur avant la fin de cette semaine , a indiqué lundi son président Mohamed Hamri. "Pour l'heure, nous sommes en train d'explorer certaines pistes, mais aucune décision n'a encore été prise au sujet du successeur de Bouzidi. On compte engager un nouvel entraineur avant la fin de cette semaine", a déclaré Hamri à l'APS.
Sous pression depuis le nul concédé à domicile, lors de la première journée face à la JSM Bejaïa, l'entraineur Bouzidi a jeté l'éponge à l'issue d'un nouveau nul à Relizane, vendredi passé contre l'ASO Chlef 0-0 pour le compte de la troisième journée de Ligue 2.
"Bouzidi a choisi de rendre le tablier et on ne pouvait le retenir contre son gré. A nous maintenant de faire le bon choix concernant son successeur, tout en redoublant les efforts pour redresser la situation", a ajouté le boss relizanais. Mohamed Hamri fait face, lui aussi, à une forte pression de la part des fans, surtout après avoir échoué à faire aboutir le dossier de son club auprès du Tribunal arbitral sportif (TAS) de Lausanne.La direction du RCR avait déposé plainte auprès du TAS contre la Fédération algérienne de football pour récupérer trois points défalqués la saison passée, et qui auraient pu permettre à son équipe d'éviter la relégation. Seulement, le TAS a décliné son incompétence à traiter cette affaire, selon son communiqué publié il y a deux semaines, rappelle-t-on. **APS**

VOLLEY ASSIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

L'Algérie en 4e position, l'Egypte championne

LA SÉLECTION nationale algérienne messieurs de para-volley (volley pour handicapés) s'est classée en 4è position, au Championnat d'Afrique des nations (hommes et dames), en perdant le match pour la médaille de bronze face au Maroc 3-0, dimanche soir à Kigali, tandis que le titre africain est revenu à l'Egypte. Le score des sets : (25-14, 26-24 et 25-19) en faveur des Marocains qui se sont adjugés la médaille de bronze.Le titre africain est revenu, sans aucune surprise, à l'Egypte qui a battu, en finale, le Rwanda (pays hôte), sur le score de trois sets à zéro 3-0 (25-16, 25-08 et 25-14), conservant ainsi son trophée et sa suprématie à l'échelle continentale depuis bien longtemps. Chez les dames, les Rwandaises ont été sacrées championnes d'Afrique, devant les Egyptiennes qu'elles ont battu sur le score de trois sets à zéro (25-14, 25-20 et 25-11), alors que la 3è place a été remportée par les Kenyanes, vainqueurs de la RD Congo (3-0).
Sept sélections en messieurs et quatre seulement en dames ont pris part au championnat d'Afrique de Kigali.
Chez les messieurs, il s'agissait de l'Algérie, l'Egypte et la RD Congo, logés dans la groupe B, et le Rwanda, l'Afrique du Sud, Kenya et le Maroc ont été regroupés dans le groupe A, alors qu'en dames, le tournoi concernait, le pays hôte (Rwanda), l'Egypte, la RD Congo et Kenya. L'Afrique sera donc représentée lors des championnats du Monde de volley assis (messieurs et dames), prévus aux Pays-Bas en 2018, par les sélections d'Egypte et du Rwanda des deux sexes. Les résultats de la sélection algérienne durant le tournoi de Kigali :

1er tour:
Algérie - Egypte 0-3 (20-25, 14-25 et 14-25)
Algérie - RD Congo 3-0
(25-13, 25-12 et 25-14)

Demi-finale:
Algérie - Rwanda 1-3
(19-25, 25-19, 25-20, 25-22)
Match pour la médaille de bronze:
Algérie - Maroc 0-3 (14-25, 24-26 et 19-25).

MEILLEURS ENTRAINEURS

Le CIO lance le trophée des entraineurs

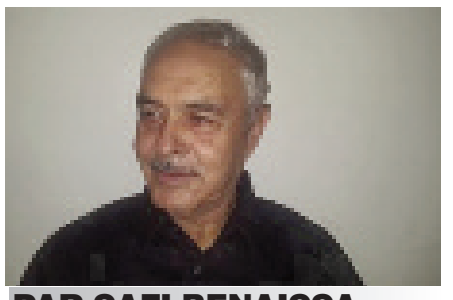
LE COMITÉ International Olympique (CIO) a lancé le trophée des entraîneurs, un prix annuel qui récompense le meilleur coach et sera une reconnaissance de l'importance et les réalisations exceptionnelles des entraineurs et leur contribution à la vie des Olympiens et au Mouvement olympique, a annonce l'instance sportive.
Pour la première édition, deux entraîneurs, une femme et un homme, seront récompensés et des Trophées "des Entraineurs du CIO" . Les nominés pourront être présentés par les Olympiens, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques, les membres de la Commission d'Entourage des Athlètes et ceux de la Commission des Athlètes du CIO, ainsi que par les membres de cette institution, ajoute le CIO.
Pour la désignation des récompenses instituées, un comité de sélection composé du président de la Commission Entourage des athlètes du CIO, de deux membres de cette même commission et de deux membres de la Commission des athlètes du CIO, sera nommé par le président du CIO pour identifier les lauréats.
" Nous sommes ravis de lancer les Trophées des entraîneurs du CIO, suite à une recommandation de la commission Entourage des athlètes", a déclaré Sergey Bubka, président de la Commission, quant au directeur sportif du CIO, Kit McConnell, il n'a pas caché son appréciation de l'importance et l'influence essentielles des entraîneurs dans le développement holistique d'un athlète. " C'est une occasion formidable de pouvoir reconnaître le rôle qu'ils jouent, et nous avons hâte de recevoir les candidatures du Mouvement olympique", a-t-il indiqué.

ECHECS (DIVISION UNE)

Début des épreuves du championnat national par équipes à Oran

LES ÉPREUVES de la 30ème édition du championnat national par équipes de division 1 des échecs ont débuté, lundi, à l'auberge des jeunes de Cap Falcon dans la commune d'Ain El Turck (Oran).Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs (FAE), regroupe 90 échéphiles de 18 formations.
La direction de ce championnat national, disputé selon le système toutes rondes à la cadence de 90 minutes finish avec l'ajout de 30 secondes, homologué par la Fédération internationale des échecs est assurée par Merimi Mohamed, assisté de l'arbitre principal Adnane Nesla et cinq autres arbitres fédéraux.
Selon le président de la FAE, Brahim Djelloul Azeddine, le vainqueur de ce championnat représentera l'Algérie au championnat arabe des clubs champions, prévu en mars 2018 dans une ville qui sera fixée ultérieurement. Les 2ème et 3ème équipes au classement prendront part au championnat arabe des villes 2018.
Enfin, les quatre derniers au classement final seront rétrogradés en division nationale deux.
Le tournoi d'accession de la division 2 débutera, mardi à Skikda, avec la participation de 10 clubs, qui disputeront les deux billets en jeu pour accéder à la division 1.

4e PARTIE



PAR SAFI BENAISSA

LA PROBLÉMATIQUE ALGÉRIENNE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

COMMENT DEVENIR UN PAYS ÉMERGENT ?



Pour que l'organisation qu'est l'entreprise soit fonctionnelle, il était nécessaire que tous les organes qui la constituaient soient en parfaite synergie.
Or, ce dysfonctionnement de l'appareil de transformation de l'input en out put, va réduire ses capacités et troubler son fonctionnement. Pour mieux expliciter cette image comparons-la avec celle que nous en donne un organisme vivant. Pour qu'une personne humaine dispose de tous ses moyens physiques et intellectuels, il faut que tout son corps soit nourri : « Son input est la nourriture que va transformer son appareil digestif, en éléments nutritifs qui seront absorbés par la muqueuse de l'intestin grêle vers le sang à travers les vaisseaux pour irriguer tous les tissus et cellules de l'organisme qui assurent le fonctionnement de tous les organes du corps humain ».

DOULOUREUSES CONSÉQUENCES DU MANQUE DE SAVOIR-FAIRE

Le prix de cette dépendance technologique a été chèrement payé par notre pays par une thérapie de choc que nous a imposé le FMI pour rééchelonner notre dette.
Les conditionnalités du pacte d'ajustement structurel ont été dévastatrices :
Déstructuration des entreprises.
Réduction des effectifs.
Privation et fermeture d'autres entreprises avec leurs cortèges de chômeurs.
Ouverture au commerce international.
Dans un contexte de tragédie nationale ces mesures n'ont fait que perpétuer cet attelage aux intérêts particuliers étrangers avec une économie de « bazar ». Les injonctions du FMI ont ébranlé certaines certitudes et révélé les contradictions produites par l'évolution de notre société.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS !

A ces années dramatiques pour la nation algérienne une conjoncture d'événements favorables et convergents que les dérives politiques et économiques ont fait éclore par la grâce d'initiatives politiques (lire notre contribution du 5/7/2016).
Elles n'étaient pas les fruits du hasard. Elles étaient une réponse à des blocages politiques et économiques, et constituaient un bon qualitatif au bénéfice de toute la société algérienne.
Notre nation ne pouvait évoluer que par l'éclatement et la transformation de ses contradictions internes. C'est en elle-même qu'elle doit puiser ses ressources pour son développement tout en s'adaptant à des formes nouvelles qui en prolongent le cours. Cette séquence de notre histoire prouve que c'est dans les épreuves qu'un peuple se forme et se détermine. Il se forge dans l'adversité.
Nous allons évoquer certaines distorsions qui existaient entre le milieu professionnel, là où se réalise l'exécution des tâches de chaque fonction au sein d'une structure, établissements qui sont soit chargés de dispenser le savoir-faire, soit de définir des procédures ou de donner des directives.
Une entreprise nationale de génie-civil et de travaux publics était confrontée à de gros problèmes d'entretien et de maintenance de son parc de matériel roulant. Les contraintes étaient multiples -gammes d'entretien préventif et curatif, pénurie de pièces de rechange, manque de personnel qualifié pour la conduite des engins et surtout en mécanique, hydraulique, électricité-auto, électrotechnique et électromécanique-.
Pour ne pas s'étaler abordons la filière mécanique dans son aspect réparatrice sans l'apport technologique qui lui est subséquent pour laquelle, après différentes rencontres avec la tutelle il a été admis :
- Qu'il y avait manque de personnel qualifié.
- Que les collèges d'enseignement technique ne formaient plus ce profil.
- La particularité du métier de l'entretien et la maintenance des engins des travaux publics.
Un centre de formation spécialisé a été érigé pour répondre à ces besoins -matériels didactiques et personnel enseignant ont été mis en place-.
Des élèves de niveau terminal ont été recrutés et placés en formation pendant une période de deux (2) années au bout desquelles, ils ont été mis en situation professionnelle.
Au grand dépit des responsables de la maintenance de l'entreprise ces nouveaux agents étaient incapables de distinguer entre le pas de vis américaine et l'international, en d'autres termes savoir visser un écrou sur une tige selon le système adopté par le constructeur de ce matériel.
L'enquête de cette entreprise a déterminé que la cause de cet échec est dûe au manque de formation pratique du formateur.
Pour rendre cet exemple plus « parlant », les centres de formation professionnelle ou les collèges d'enseignement technique, avant leur élimination pour certains ou les changements de programmes pour les autres, la matière « travaux techniques » était assurée par des enseignants techniques ou des contremaîtres qui avaient déjà une expérience de travail effectif, dans la matière qu'ils enseignement, au sein d'un établissement à caractère économique qui employait ce type de profil -atelier des chemins de fer, SONELGAZ , Métallurgie …ect et qui avaient cumulé plus d'un (1) siècle d'expérience-.
En parallèle de cette action de formation, l'entreprise était destinatrice de la tutelle d'une documentation technique qui traitait de la résistance et de la flexion des produits sidérurgiques et métallurgiques ou de la théorie de la cannibalisation du matériel, sans aucun rapport avec la réalité du terrain. Un autre cas sur les rapports entre les tutelles et les entreprises, et la législation du travail.
Une société mixte entre une entreprise algérienne et une entreprise étrangère devait employer le personnel expatrié pour assurer le transfert technologique au personnel local.
La procédure légale exigeait pour la délivrance du permis de travail du personnel étranger d'être au minimum titulaire d'un BTS : c'était la première contrainte.
Un avis de la structure syndicale deuxième contrainte.
Première contradiction, une institution souveraine autorise l'association avec un opérateur étranger dans l'objectif de former les nationaux -une des conditions de sa rémunération- tout en le verrouillant. Cette première contrainte a pu être compensée par le diplôme de technicien et une expérience de plus 15 années -le partenaire syndical a opposé au refus par rejet de l'étranger- en s'appuyant sur la possibilité que lui offre la loi.

COMMENT CANTONNER CES ÉCUEILS POUR RENDRE EFFECTIVE LA MIXITÉ ?

Un missionnaire de l'entreprise a du se déplacer au ministère du Travail pour débloquer la situation.
Le secrétaire général du ministère a été sensibilisé sur le caractère bloquant de la réglementation pour la mission assignée à ce partenariat -formation du personnel- ; l'argument qui a été déterminant et qui l'a convaincu, en substance est que ce personnel possède une expérience de plus de quinze (15) ans dans une entreprise de travaux et qu'il a évolué dans une culture industrielle de père en fils.
Son aveu de bonne foi, qui avait instauré la confiance, a démontré tout le fossé qui séparait les tutelles et les entreprises : « c'est la première fois que je suis en contact avec des responsables qui m'expliquent la réalité du terrain ! ». Il a signé tous les permis...



▪▪▪CES DEUX SITUATIONS reflètent toute l'incompréhension entre le sommet et la base dont les causes, et nous en sommes convaincus, enracinées dans deux parties, que l'une et l'autre sont enfermées soit dans de fausses certitudes, pour les plus intègres, soit par inconscience pour les plus rigides. La démolition du mur qui les sépare se fera par le décloisonnent de leurs certitudes.

Les élites universitaires ou formées dans les grandes écoles doivent « descendre » s'immerger dans le monde du travail, se familiariser avec les pratiques quotidiennes, apprendre et connaître la réalité des contraintes et des difficultés des travaux que réalisent toutes les structures et leurs interconnexions.

Ce sont ces rapprochements qui conditionnent l'instauration d'un dialogue et facilitent les rapports en fluidifiant les communications.

CONDITION DIVERGENTE POUR L'ÉMERGENCE DE NOTRE ÉCONOMIE.

Il nous parait utile de rappeler que les transformations économico-sociales des pays sous développés -qui sont encore en formation- ne peuvent reproduire les mécanismes économiques qui ont contribué dans le très long terme, au développement des pays occidentaux.

Les structures, les conditions historiques dans lesquelles ces derniers étaient placés sont toutes à fait différentes de celles des pays sous développés. Le développement économique de l'Europe occidentale a été le résultat d'une longue maturation, d'une accumulation progressive de bénéfices commerciaux, d'une évolution sociale aux origines lointaines.

Elle a bénéficié de l'avantage d'être historiquement la première à avoir pris une expansion commerciale et politique considérable, qui lui permet aujourd'hui d'organiser la vie économique et culturelle internationale en fonction de ses besoins et à son profit.

Autant la technologie que les biens économiques détenus par les pays développés sont objet de dépendance pour les ex-colonisés. Le transfert du know-how, comme développé plus haut est contenu dans des rapports dominants, la profusion de leurs biens économiques en quantité et en qualité orientent les agents économiques des pays sous-développés vers des activités de spéculation que vers des actions créatives de biens économiques ; d'autant que cette activité commerciale est dominée par les ententes économiques des grandes puissances. C'est cette domination économique actuelle qui a entravé et entrave l'évolution vers l'émergence des pays sous-développés.

RÉORIENTATION ÉCONOMIQUE

Une nouvelle orientation, avec le recul du temps, a été dessinée par le programme présidentiel, sous-tendue par le constat que le sous-développement est un tout complexe et son dépassement nécessite une offensive concertée dans tous les secteurs :

a) Dans l'infrastructure

b) Le développement agricole, qu'une industrie qui lui fournira :

1) Matériel, engrais, moyens de valorisation des données naturelles pour l'agriculture.

2) L'équipement des entreprises de transformation et de production dans l'agroalimentaire.

c) Les besoins pour la transformation et le transport des énergies.

d) De moyens de transport collectifs et individuels et de la communication dans la téléphonie et des TIC.

e) Les entreprises de réalisation dans le génie civil et le BTP en matériel de travaux publics.

A cet effet, une politique d'aménagement du territoire ambitieuse est initiée, afin de distribuer le plus harmonieusement possible les moyens de développement au bénéfice de toutes les régions qu'autorisait l'excédent commercial à laquelle s'est appuyée également une politique de relance des investissements productifs.

Les grands aménagements consistent en de grands travaux d'infrastructures :

Autoroutes avec ses ouvrages d'accompagnement, aérogares et aéroports, chemins de fer dans le domaine des transports liés à l'amélioration des relations interrégionales et la synchronisation de leur développement.

Barrages, la valorisation et le transfert des ressources en eau vers les différentes régions pour l'alimentation des populations, de l'industrie et l'irrigation des terres agricoles.

La réalisation des réseaux de communication (téléphonie et internet) et leur interconnexion à l'usage des agents économiques -les entreprises, les ménages principalement-.

Nouveau axes de circulation urbaine – métro, tramway, boulevards périphériques-.

Toutes ces réalisations participent à l'accroissement massif du potentiel productif du pays.

Dans le cadre de la politique sociale et au vu du rétrécissement du parc immobilier un programme colossal de rattrapage de quatre (4) millions de logements a été lancé.

Le financement de tout ce programme a été assuré par le budget de l'Etat et les ressources du trésor.

Pour la relance des investissements productifs des institutions de facilitation et d'incitation furent crées à cet effet : le CNI, l'ANDI et l'ANSEJ.

Cette relance économique par la demande publique, au-delà de son impact sur l'amélioration des conditions socio-économiques sur la population -réduction du chômage, meilleures conditions de vie- contribue à augmenter la demande des ménages qui à son tour stimule l'offre des entreprises -l'activité informelle, la thésaurisation stérile et l'évasion fiscale masquent ou réduisent les dépenses de consommation d'investissements et de redistribution qui auraient perpétué et amélioré les conditions matérielles d'existence-.

Cette relance a été accompagnée d'une réorientation de notre politique économique vers une participation et, ou l'association avec des partenaires économiques étrangers qui se sont impliqués dans la gestion et la production, parce que porteurs d'un savoir-faire -cumulé (hérité d'une longue pratique de leur prédécesseurs)-. C'est au sein de ce type d'organisation que nos ressources humaines se forment et s'adaptent aux techniques de fabrication des produits, à l'entretien et la maintenance de leurs outils de production.

Cependant, subsiste encore des dysfonctionnements dans nombre de nos entreprises stratégiques épargnées par les privatisations. Malgré leur évolution la productivité et les performances ne sont pas au rendez-vous, -même si des « champions » se distinguent-.

Persiste encore une force d'inertie alimentée par une incapacité à s'exprimer et à se valoriser par un manque de savoir-faire, que subissent des ressources humaines.

A titre illustratif nous allons évoquer un exemple :

L'une des techniques de mise à niveau qui contribue à renforcer l'efficacité managériale des entreprises c'est leur mise à niveau sanctionnée par une certification de la qualité après mise en place et adoption des procédures avec un accompagnement en moyens au profit de chaque structure pour qu'elle puisse remplir sa mission et atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Cette action aussi utile soit-elle, pêche par une défaillance : c'est le manque d'adéquation entre le profil du personnel missionné et le profile du poste censé mettre en application ces procédures.

En d'autres termes la formation du titulaire du poste ne répond pas aux exigences du poste qu'il est censé occuper.

Le résultat affligeant est que toute la chaîne humaine ne peut converger vers l'objectif final puisque les chaînons ne s'imbriquent pas entre eux.

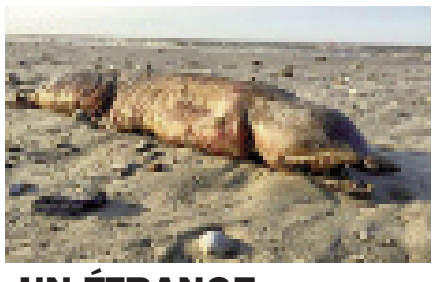
Le responsable de la structure « qualité » qui est chargé de la mise en place de ce système n'a aucune autorité sur ces structures et encore moins à la formation de leur personnel.

Le manager de cette entité économique ne participe ni à la conception de cette organisation, ni au processus de sa réalisation par la coordination et l'animation par manque de formation.

Cet exemple nous montre que même encadré par un organisme de certification de la qualité qui vérifie la conformité par rapport à la norme ISO, le savoir-faire du personnel n'est pas assuré et que par conséquent les résultats ne seront pas pleinement atteints.

A suivre





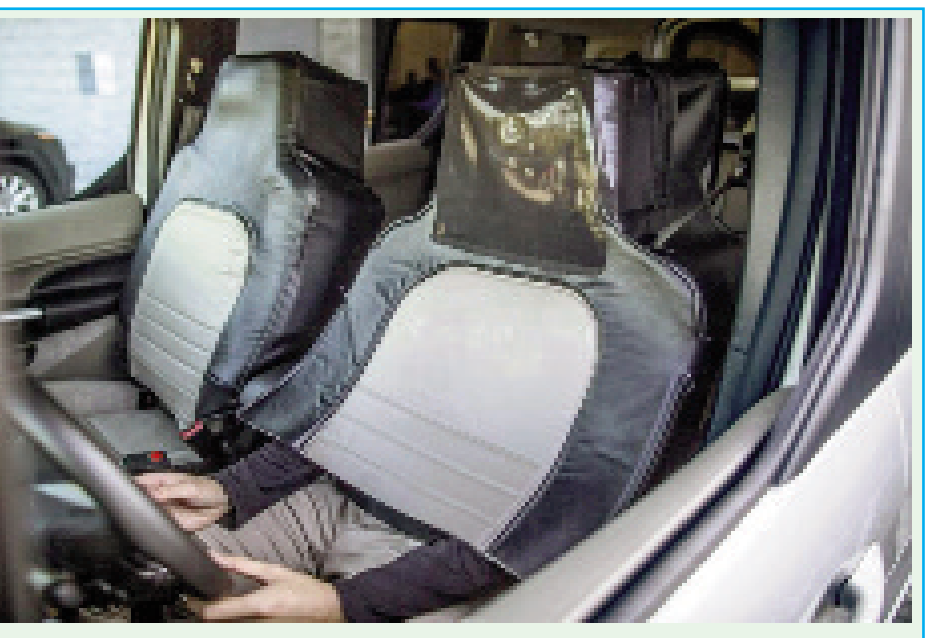
UN ÉTRANGE "MONSTRE MARIN" DÉCOUVERT APRÈS LE PASSAGE DE HARVEY

EN SE BALADANT sur une plage de Texas City (ville du comté de Galveston, dans l'État du Texas, aux États-Unis), après le passage dévastateur de l'ouragan Harvey, Preeti Desai a découvert une étrange créature échouée sur le sable. Selon les experts, il pourrait s'agir d'une espèce d'anguille. La jeune femme, qui fait partie d'une organisation de protection de l'environnement, a directement été intriguée par cette présence inhabituelle.
"J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une lamproie de mer, mais quand je me suis approchée, je me suis rendu compte que ce n'était absolument pas ça, surtout en regardant sa gueule. Ça ressemblait à une créature venue du fond de la mer", explique-t-elle au site EarthTouch News Network. Pour percer le mystère, elle a partagé les photos de la créature sur Twitter. Le cliché a attiré l'attention de plusieurs biologistes, qui affirment que l'animal ferait partie de la famille des anguilles. Quant à l'espèce exacte, les avis ne semblent pas unanimes.

"Une anguille à crocs"

Selon le Dr. Kenneth Tighe, du Musée national d'histoire naturelle des Etats-Unis, il pourrait s'agir d'une d'une anguille "aplatophis chauliodus", une anguille à crocs vivant dans les fonds marins. Une espèce oblongue dont les yeux ne sont presque pas visibles et que l'on retrouve notamment dans le golfe du Mexique.L'animal a sans doute été propulsé vers la surface par l'action des vents violents qui ont soufflé dans la région. Pour rappel, l'ouragan Harvey a fait plus de 60 morts et 50.000 déplacés.

La fausse voiture autonome de Ford cachait un pilote camouflé dans le siège



LES CHERCHEURS à l'initative de cette opération devenue virale le mois dernier ont expliqué l'objectif de leur démarche: observer la réaction de la population face à une voiture autonome. Mais par-delà, étudier la communication entre le véhicule et les usagers, via des signaux lumineux.
Comment communiquer entre une voiture autonome et un piéton? Si, aujourd'hui, le contact visuel entre un usager et un conducteur permet de décoder leurs intentions et, par exemple, de traverser sans danger, qu'en sera-t-il entre les voitures "sans pilote" et les piétons, cyclistes ou autres conducteurs humains?

Aux Etats-Unis, le constructeur Ford s'est associé à la Virginia Tech Transportation Institute pour étudier la question. L'objectif des deux partenaires est de développer un langage visuel à l'aide de signaux lumineux pour faciliter les indications des véhicules autonomes aux autres usagers de la route.
Pour ce faire, les chercheurs ont mis au point une expérience originale, en camouflant un pilote avec un déguisement en tout point similaire au siège conducteur.
Les tests, effectués avec une Transit Connect, ont eu lieu sur les routes publiques du nord de la Virginie. Les codes lumineux étaient les suivants: une lumière blanche continue disposée sur le haut du pare-brise indique que le véhicule est en marche et une lumière blanche clignotante signale qu'il est sur le point de repartir.

Au total, plus de 1.800 miles (2900 km) ont été parcourus et 150 heures de vidéo enregistrées pour analyser la réaction des usagers face à ses signaux lumineux. L'objectif du constructeur américain est d'inciter ses homologues à adopter un code lumineux universel pour les voitures autonomes. Mais cette fois, sans conducteur fantôme.

LE FISC ENVOIE PAR ERREUR 900.000 COURRIELS ERRONÉS



LE SERVICE PUBLIC fédéral Finances a envoyé dans la nuit de jeudi à vendredi un e-mail erroné à quelque 900.000 personnes.
Le porte-parole de l'administration souligne qu'il ne s'agit pas d'un piratage et que le message en question ne contient pas d'informations sensibles. Il s'agit d'une erreur humaine, selon Francis Adyns, porte-parole du SPF Finances. Le courriel était destiné à 3.200 collaborateurs en lien avec le service des douanes et accises et annonçait qu'une certaine application ne serait pas disponible la semaine prochaine pour cause de maintenance. Mais il a été envoyé à la mauvaise liste de contacts, se retrouvant dans la boîte de réception de 900.000 personnes.
"Nous avons reçu plusieurs questions via notre centre de contact.
Nous allons envoyer un second e-mail aux personnes touchées afin de leur expliquer qu'ils ne doivent pas tenir compte du message", selon le SPF Finances.

EN 1814, À LONDRES, UNE INONDATION DE BIÈRE A TUÉ HUIT PERSONNES !



Le 17 octobre 1814, une rupture d'un réservoir de la brasserie londonienne Meux et Company contenant 3500 barils de bière a provoqué une forte inondation de bière à St. Giles, en plein cœur de Londres. 1,470,000 litres de bières se sont déversés entraînant la mort de huit personnes et la destruction de deux maison.

Le saviez-vous? Le saviez-vous? Le saviez-vous?

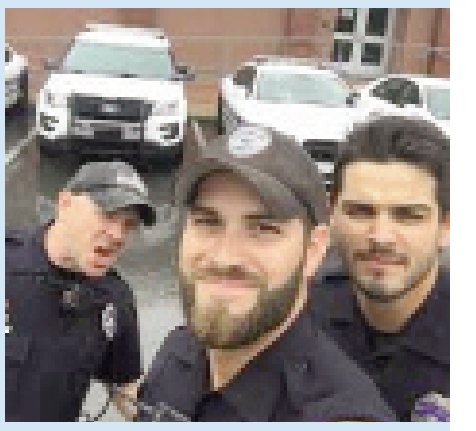
EN CHINE, IL Y A DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE CRABES VIVANTS !



Vous pouvez trouver ces distributeurs automatiques dans les rues de Hangzhou, la capitale de la province de Zhejiang, à l'est de la Chine. Les distributeurs automatiques de Twin Lake Crab Company sont délibérément réglés pour offrir aux consommateurs des crabes vivants servis avec des paquets de vinaigre et de gingembre. Ces crustacés sont très appréciés en Chine pour leur goût unique et doux.

LE SELFIE DE CES POLICIERS ATTIRE LES JEUNES FEMMES PAR MILLIERS

TROIS POLICIERS de Floride s'apprêtant à intervenir après le passage d'Irma se sont photographiés avant de partir en mission. Ils ne s'attendaient certainement pas à déclencher une telle vague de commentaires de la part d'admiratrices.
"Les officiers Nordman, Hamill et Rengering... une partie de l'équipe de nuit qui se prépare à intervenir", avait posté la page Facebook de la police de Gainesville dimanche. Sans s'en rendre compte, la police locale a déclenché une tempête sur les réseaux sociaux puisque de nombreuses jeunes femmes ont écrit des commentaires torrides, séduites par le physique avantageux des trois hommes. La photo a été "likée" près de 277.000 fois.
"Il semblerait que mes prochaines vacances auront lieu à Gainesville, à ne pas respecter les panneaux stop, les phares allumés, jusqu'à ce que j'ai été arrêtée par l'équipe de nuit toute entière", a écrit une certaine L.J. Rhodes, des propos traduits par BFMTV.
Les commentaires de la photo sont d'ailleurs de véritables pépites. "Comme si la Floride n'était déjà pas assez humide", écrit aussi un internaute masculin. "Ces gars ont vraiment changé la signification de la chanson 'Fuck The Police'", plaisante une autre. "Je me sens plus en sécurité rien qu'en regardant cette photo", lit-on.



PROGRAMME DE PROTECTION DES PROIES DE COUGARS

Amusé par ce succès inattendu, le commissariat a mis à jour la publication pour éclairer certains points. "Nous sommes morts de rire avec les commentaires. Vous avez même fait rougir notre chef avec certains d'entre eux. Mesdames Nordman et Hamill ont également apprécié savoir que des millions de femmes sont folles de leurs maris. Nous pouvons confirmer que l'officier Rengering (à droite avec les beaux cheveux) EST CELIBATAIRE. Par ailleurs, l'officier Rengering est placé sous le programme de protection des proies de cougars, pour sa sécurité. S'il vous plait, n'appelez pas le 911 pour demander à ce que ce groupe intervienne sur votre incident. IL Y AURA un calendrier", lit-on.
Les policiers espèrent d'ailleurs profiter de leur succès à travers un calendrier pour faciliter la reconstruction après le passage d'Irma, qui a provoqué d'énormes dégâts. "Merci à tous pour vos commentaires hilarants, ils ont illuminé nos heures passées ici. Pour le calendrier, nous allons essayer de faire quelque chose rapidement, pour que les fonds récoltés aillent à la reconstruction après l'ouragan Irma, ici en Floride".

BlueBorne : le Bluetooth serait une aubaine pour les pirates

La société Armis a détecté pas moins de huit failles de sécurité zero day dans le protocole de communication sans fil Bluetooth. Celles-ci ont été baptisées BlueBorne et menacent potentiellement plus de 8 milliards de terminaux mobiles, ordinateurs et objets connectés sous Android, Windows, iOS et Linux.

Imaginez une attaque informatique capable de prendre le contrôle d'à peu près n'importe quel smartphone, ordinateur, objet connecté existant pour dérober des données ou propager un virus, le tout en se diffusant par la voie des ondes sans avoir besoin d'établir un contact direct avec sa cible. Cette hypothèse cauchemardesque est malheureusement bien réelle.

Des experts en sécurité de la société Armis viennent de rendre publique leur découverte de huit failles de sécurité majeures dans le standard Bluetooth. Ces vecteurs d'attaque, qui ont été baptisés BlueBorne, touchent potentiellement tous les terminaux fonctionnant sous Android, iOS, Linux et Windows. Cela concerne donc aussi bien les smartphones que les tablettes, les ordinateurs ainsi que les montres et autres objets connectés utilisant le Bluetooth. Selon les chiffres cités par Armis, ce sont pas moins de 8,2 milliards d'appareils qui sont concernés par cette menace.

Un cyberdélinquant qui exploiterait l'une de ces failles pourrait prendre le contrôle à distance d'un terminal Bluetooth sans même que celui-ci ne soit en mode détection pour un appairage. Tout se passe par les ondes, de manière invisible et sans que l'assaillant n'ait à provoquer une action de la part de sa victime. BlueBorne pourrait par exemple servir à injecter un virus ou un logiciel malveillant qui pourrait ensuite infecter tous les terminaux Bluetooth actifs à sa portée.



ANDROID, WINDOWS, IOS ET LINUX ONT DÉJÀ REÇU DES CORRECTIFS DE SÉCURITÉ

Voici comment les choses se dérouleraient. Pour commencer, le pirate va repérer les connexions Bluetooth actives autour de lui. Ensuite, à l'aide d'un logiciel renifleur (appelé sniffer en anglais) qui analyse les paquets de données, il va se procurer l'adresse MAC Bluetooth unique de l'appareil (BD_ADDR). Si d'aventure aucun trafic Bluetooth n'est généré, il est possible de se rabattre sur le trafic Wi-Fi car il s'avère que les adresses MAC des adaptateurs Bluetooth et Wi-Fi sont souvent les mêmes ou ne diffèrent que sur le dernier chiffre.

Puis, après avoir déterminé le type de système d'exploitation visé, le pirate n'a plus qu'à piocher dans son catalogue de vulnérabilités pour déclencher une intrusion ou l'attaque de son choix.

Pour expliquer la présence d'une telle quantité de failles zero day, Armis souligne la complexité du Bluetooth. Il illustre celle-ci en comparant la taille de la documentation des spécifications du standard : celle du Bluetooth fait 2.822 pages alors que celle du Wi-Fi n'en compte que 450.

Avant de divulguer ces informations, la société s'est rapprochée des acteurs concernés : Apple, Google, Linux, Microsoft et Samsung. Tous, à l'exception de Samsung qui n'a pas donné suite, ont publié des correctifs de sécurité.

"Beaucoup plus de vulnérabilités attendent d'être découvertes.

Le problème est que, selon les systèmes d'exploitation, la diffusion des mises à jour de sécurité passe par les fabricants de terminaux, avec un laps de temps plus ou moins long.

C'est le cas en particulier avec Android. Du côté d'Apple, la version 10 d'iOS a colmaté ces failles ; ce qui veut dire que les produits de la marque qui ne sont plus assez récents pour bénéficier de cette version restent potentiellement vulnérables.

La seule parade de fortune susceptible d'empêcher ce type d'attaque serait de couper toute connexion sans fil Bluetooth et Wi-Fi, ce qui paraît assez inenvisageable.

Pour finir de noircir encore un peu plus le tableau, Armis termine sa démonstration en affirmant qu'il existe vraisemblablement « beaucoup plus de vulnérabilités qui attendent d'être découvertes sur les diverses plateformes utilisant le Bluetooth » et que les systèmes de protection existants sont inopérants face à des attaques qui ne passent pas par un réseau IP.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La complexité du standard Bluetooth est son talon d'Achille.
Des chercheurs en sécurité ont identifié huit failles qui pourraient permettre à des pirates de prendre le contrôle de n'importe quel terminal Bluetooth à distance par la voie des ondes.
Les éditeurs des principaux systèmes d'exploitation concernés ont été prévenus et ils ont réagi.
D'autres failles encore inconnues existent probablement.

MALWARE :

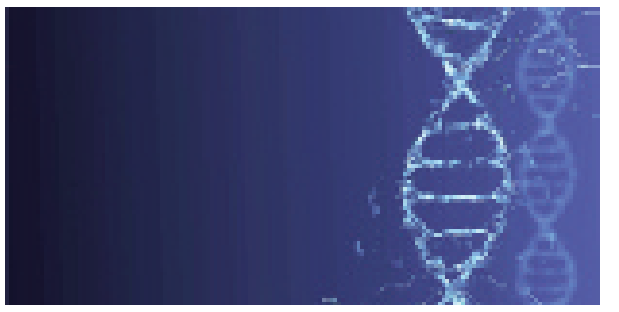
De l'ADN pour pirater un ordinateur

DES CHERCHEURS viennent de montrer qu'un ordinateur pouvait être piraté grâce à un code malveillant caché dans un brin d'ADN synthétique. Le risque est pour le moment hypothétique, mais il met en évidence de graves failles de sécurité au niveau des logiciels open source de séquençage et d'analyse de l'ADN.

Utiliser un échantillon de sang ou d'ADN modifiés pour infecter un ordinateur lors d'un séquençage d'ADN ? Des chercheurs de l'université de Washington (UW) viennent de démontrer que ce serait faisable. Ils ont créé un brin d'ADN synthétique contenant un code malveillant pour exploiter une faille de sécurité connue d'un logiciel de séquençage. Au moment où le brin d'ADN est séquencé et analysé par le programme, le malware s'infiltre dans l'ordinateur et en prend le contrôle.

Avec une telle attaque, il serait possible d'accéder à des informations personnelles, d'altérer les résultats d'un test ADN voire de dérober une banque de données ADN à une entreprise. Il s'agit pour le moment d'une démonstration théorique, les chercheurs précisant que cette méthode est complexe et qu'elle n'a, pour l'instant, donné lieu à aucune utilisation concrète. Leur propos, disent-ils, n'est pas de discréditer les tests ADN actuels mais de mettre en lumière l'existence de failles de sécurité importantes dans un grand nombre de logiciels couramment utilisés dans le traitement des données ADN.

Un rapprochement entre information biomoléculaire et informatique Dans leur article scientifique, qui sera présenté lors du symposium Usenix sur la sécurité, l'équipe de l'UW explique que les très grands progrès réalisés au cours de la dernière décennie ont permis de réduire drastiquement le prix et le temps nécessaires au séquençage et à l'analyse de l'ADN. Cette tendance a conduit au développement de nombreux tests génétiques, que ce soit dans un but médical ou généalogique.



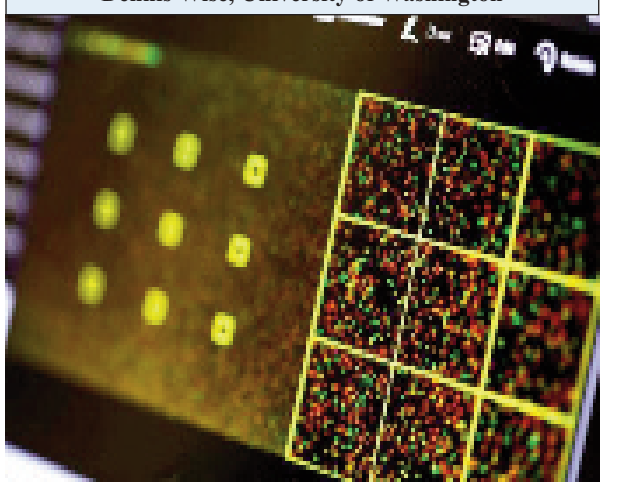
Ces logiciels d'analyse ont besoin de l'informatique pour fonctionner, créant une proximité inédite entre deux univers. « Nous voulions comprendre quels nouveaux risques de sécurité sont possibles dans l'interaction entre l'information biomoléculaire et le système informatique qui l'analyse », expliquent les chercheurs. Ainsi, ils ont inspecté 13 logiciels couramment utilisés pour les analyses ADN et constaté qu'ils contenaient tous de nombreuses vulnérabilités.

L'une des raisons pour expliquer ces lacunes graves est qu'il s'agit de programmes open source écrits avec les langages de programmation C et C++ qui sont connus pour leurs failles de sécurité. Pour étayer leur analyse, les chercheurs de l'UW ont exploité une étape clé dans le séquençage d'ADN qui est le moment où la machine convertit les quatre types de nucléotides présents dans un brin d'ADN (A, C, G et T) en code binaire : « A » devient 00 et « C » devient 01.

Il est temps d'améliorer l'état de sécurité de l'ADN.

Ils ont utilisé le logiciel FASTQ, souvent employé pour lire et compresser des séquences ADN, et l'ont modifié en plafonnant sa mémoire tampon afin qu'elle ne puisse lire que 150 paires de base. Ils ont alors soumis à la machine une séquence ADN contenant 176 paires de base, ce qui a conduit à un dépassement de la mémoire tampon (en anglais buffer overflow) tandis qu'un code malveillant caché dans l'ADN prenait le contrôle de l'ordinateur et le faisait planter.

Cette capture d'écran est extraite du logiciel de séquençage d'ADN dans lequel les chercheurs de l'université de Washington ont inséré un malware. © Dennis Wise, University of Washington



Bien que la démonstration ait de quoi inquiéter, l'équipe de l'université de Washington insiste sur le fait qu'aucun logiciel de séquençage et d'analyse ADN n'a fait l'objet d'une telle attaque, dont la sophistication n'est pas à la portée du premier cybercriminel venu. En revanche, ils estiment que le problème pourrait devenir grave d'ici quelques années si aucune prévention n'est mise en place. « Nous croyons que c'est le bon moment pour commencer à durcir l'écosystème de la biologie informatique en cas de cyberattaque », concluent-ils. Sans céder à la panique, on ne peut que vivement souhaiter qu'ils soient entendus.

Le niveau des mers augmenterait de 2,3 mètres par degré de réchauffement

Le niveau des mers pourrait enregistrer une augmentation de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures mondiales liées au réchauffement climatique.

Le niveau des mers pourrait augmenter de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures et il restera élevé pour les prochains siècles à venir, d'après une nouvelle étude menée par l'un des principaux instituts de recherche climatique au monde, et publiée lundi.

Anders Levermann a déclaré que son étude pour le Postdam Institute for Climate Impact Research était la première à étudier les preuves provenant de l'histoire climatique et de les combiner à des simulations informatiques des facteurs contribuant aux augmentations du niveau de la mer à long terme : l'expansion thermique des océans, la fonte des glaciers montagneux et la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Les scientifiques ont déclaré que le réchauffement climatique était responsable de la fonte de la glace. Un groupe de scientifiques des Nations Unies, le Groupe International d'experts des Nations Unies sur l'Evolution du Climat (GIEC), a déclaré que les gaz à effet de serre provenant de la combustion de carburants fossiles faisaient augmenter les températures.

Un petit nombre de scientifiques remet en cause l'influence humaine sur le réchauffement climatique, prétextant que les fluctuations climatiques naturelles en sont responsables.

Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront

« Nous pensons que notre estimation est solide du fait de la combinaison de la physique et des données que nous avons utilisées » a déclaré Anders Levermann. « Nous pensons avoir fixé une référence quant au degré d'augmentation du niveau des mers associé à l'augmentation des températures ».



Le niveau des mers a augmenté de 17 centimètres au siècle dernier et le taux est passé à plus de 3 mm par an, d'après le GIEC. Un tiers de l'augmentation actuelle provient de l'Antarctique et du Groenland. Près de 200 gouvernements ont accepté de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport au niveau préindustriel et prévoient de se mettre d'accord, d'ici 2015, sur un nouvel accord mondial de lutte contre le changement climatique.

Les températures à la surface moyennes mondiales ont augmenté de 0,8°C depuis la Révolution Industrielle et le GIEC a déclaré que les températures étaient susceptibles d'augmenter de 0,4°C à 1°C à partir de 2016-2035 par rapport à 1995-2005.

« Dans le passé, il y a eu une certaine incertitude et on ne savait pas dire de combien » explique Anders Levermann. « Nous disons aujourd'hui, qu'en prenant tout ce que nous avons, que nous avons une estimation solide de 2,3 mètres d'augmentation du niveau des mers par degré de réchauffement ».

Certaines études scientifiques ont prévu une augmentation du niveau des mers allant jusqu'à 2 mètres d'ici 2100, un chiffre qui inonderait de grandes portion de terres depuis le Bangladesh jusqu'à la Floride.

David Vaughan, directeur du projet Ice2sea visant à réduire les incertitudes concernant l'impact de la fonte de la glace sur le niveau des océans, a déclaré que le niveau des mers augmenterait de 16,5 à 69 centimètres dans le cadre d'un scénario de réchauffement climatique modéré au cours du siècle.

David Vaughan a déclaré que l'impact le plus important qu'aura l'augmentation du niveau des mers serait que les tempêtes seront plus destructrices dans un futur proche.

« Il ne s'agit pas de chasser les gens des plages ou de changer la forme des côtes » a-t-il déclaré. « Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront. Cela augmentera même avec des niveaux faibles d'augmentation des mers dans les décennies à venir ».

Les sceptiques climatiques cependant disent que les preuves sont peu convaincantes. Les mesures du changement des températures sont peu fiables, contradictoires et ne sont pas soutenues par des données historiques solides, d'après eux.

Ils remettent en question la précision des prévisions climatiques informatiques et pointent les changements cycliques et historiques des températures mondiales comme étant une preuve que les changements des températures mondiales sont naturels.

D'autres disent que les preuves montrent que les températures ont arrêté d'augmenter et que le soleil joue un rôle plus important que les activités humaines.

« L'augmentation continue du niveau des mers est quelque chose que nous ne pouvons pas éviter à moins que les températures mondiales ne redescendent » a déclaré Anders Levermann. « Nos résultats indiquent que l'adaptation majeure de nos côtes sera nécessaire. Il est probable que certaines régions peuplées actuellement ne pourront pas être protégées à long terme ».

Le Groenland, grand responsable de la hausse du niveau des océans

LE NIVEAU des océans montait en 2014 à une vitesse supérieure de 50 % à celle de 1993, la fonte de la calotte glaciaire du Groenland étant désormais à l'origine de 25 % de cette hausse, contre 5 % il y a 20 ans, selon une étude parue lundi.

En 2014, le niveau des océans augmentait d'environ 3,3 mm/an contre 2,2 mm/an en 1993, précisent les chercheurs dans la revue Nature Climate Change.

Ces conclusions risquent d'accroître encore l'inquiétude des scientifiques qui redoutent que le niveau des océans monte plus vite que prévu il y a encore quelques années, avec des conséquences potentiellement désastreuses.

Des centaines de millions de personnes vivent dans des zones situées sous le niveau de la mer. D'importantes villes côtières sont menacées et de petites îles se préparent à être submergées.«Ces conclusions sont importantes» parce que le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont les travaux font autorité sur le climat) «fait une projection très prudente de la hausse du niveau de la mer d'ici à la fin du siècle, 60 à 90 centimètres», a réagi Peter Wadhams, professeur de physique des océans à l'Université d'Oxford, qui n'a pas participé à l'étude.

Cette estimation, ajoute-t-il, suppose que la vitesse à laquelle les océans montent va rester stable.

«Il y a pourtant des preuves convaincantes - dont l'accélération de la fonte du Groenland et de l'Antarctique - que cette vitesse est en fait en train d'augmenter, et d'augmenter de manière exponentielle», souligne-t-il.

À lui tout seul, le Groenland contient assez d'eau gelée pour faire monter le niveau des océans d'environ sept mètres.

«La plupart des scientifiques s'attendent désormais à ce que la hausse totale dépasse largement le mètre d'ici à la fin du siècle», selon M. Wadhams.

Cette nouvelle étude réconcilie pour la première fois les résultats de deux méthodes distinctes de mesures du niveau de la mer.La première consiste à examiner la contribution à cette hausse de trois éléments: la dilatation de l'océan due au réchauffement climatique, les modifications dans la quantité d'eau stockée sur terre et la fonte de la glace provenant de glaciers et de la calotte glaciaire au Groenland et en Antarctique.

La seconde, l'altimétrie satellitaire, consiste à mesurer la distance entre un



satellite et la surface de la mer. Jusqu'à présent, les données fournies par l'altimétrie montraient une moindre accélération de la montée des océans ces vingt dernières années que d'autres mesures, selon cette étude. Les chercheurs ont «corrigé un biais, petit, mais important, dans les données satellitaires de la première décennie», explique à l'AFP Xuebin Zhang, professeur au National Laboratory of Marine Science and Technology à Qindao (Chine).

Au début des années 1990, la moitié de la hausse s'expliquait par la dilatation due au réchauffement, contre 30 % 20 ans plus tard, selon les chercheurs. Le Groenland contribue en revanche désormais pour 25 % contre 5 % il y a 20 ans.

RECRUDESCENCE DES ATTAQUES DE REQUINS :

SONT-ILS DEVENUS PLUS AGRESSIFS ?

Ces dernières années, les attaques imputées aux requins semblent s'être multipliées à travers le monde avec des témoignages particulièrement choquants. Recrudescence d'agressivité ? Réponse aux changements de leur écosystème ? Que faut-il en penser alors que de nombreuses espèces de requins sont maintenant au bord de l'extinction ?

Les requins sont apparus voilà 430 millions d'année et l'on dénombre actuellement 465 espèces de requins dont la taille varie entre 15 cm (sagre elfe) à 20 m (requin baleine). Seule une douzaine d'espèces sont responsables des agressions contre des humains, par méprise ou opportunisme.

LES ESPÈCES DE REQUINS DANGEREUX POUR L'HOMME

Seules cinq espèces de requins sont qualifiées de dangereuses compte tenu de leur taille et de leur régime alimentaire :
le requin tigre (Galeocerdo cuvieri) ;
le requin blanc (Carcharodon carcharias), le plus impressionnant des requins mangeurs d'Homme. Heureusement il est visible de loin car il nage souvent sous la surface, trahit par sa nageoire dorsale qui sort de l'eau ; le requin bouledogue (Carcharhinus leucas), un requin qui vit près des côtes à l'origine d'attaques imprévisibles car il fonce sur ses proies isolées en remontant des fonds marins qu'il rase. Il peut attaquer l'Homme même avec un mètre d'eau ;
le requin mako (Isurus oxyrinchus) et
le requin longimane (Carcharhinus longimanus) soupçonné d'avoir décimé des centaines de naufragés lors des guerres du Pacifique de la seconde guerre mondiale.
Or, le nombre d'attaques recensées a plus que doublé depuis 1980, selon la base de données Global Shark Attack :

Période	*Nombre d'attaques par an*
1980 à 1990	**42**
1990 à 2000	**56**
2000 à 2010	**97**
2011	**116**
2012	**110**
2013	**115**
2014	**113**
2015	**139**
2016	**127**

Si les requins se répartissent sur presque toutes les mers du globe, certains pays sont plus touchés, comme l'Australie qui déplorait, fin 2013, 7 attaques mortelles de requins en 3 ans. Résultat : tout animal de plus de 3 mètres approchant de ses côtes occidentales de l'Australie est tué avec des lignes d'appât disposées le long du littoral...

QUELQUES ATTAQUES DE REQUINS RÉCENTES ET CHOQUANTES

Le 15 juillet 2013, une adolescente de 15 ans a été tuée par un requin, alors qu'elle se baignait dans la baie de Saint-Paul, sur l'île de la Réunion. Gina Hoarau, directrice de la sécurité publique à Saint-Paul, indique que "les conditions de cette attaque sont surprenantes. On ne pensait pas qu'un requin pouvait venir si près de la côte". Toutefois, la baignade était interdite à cet endroit non protégé par la barrière de corail, même si la signalisation était déficiente.
Le 8 mai 2013, un surfeur a succombé à ses blessures après une attaque, en face de la plage des Brisants (Saint-Gilles-les-Bains), sur la côte ouest de l'île de la Réunion.
Le 19 septembre 2011, l'ancien champion de France de bodyboard Mathieu Schiller a été tué par un requin bouledogue de 4 mètres de long au large de la plage de



Boucan-Canot, à Saint-Paul, sur l'île de la Réunion. La préfecture souligne dans un rapport du 24 septembre 2011 que "la concentration dans le temps et dans l'espace d'attaques de requins au large de Saint-Gilles est exceptionnelle et difficilement explicable". Ce drame aurait engendré une véritable chasse aux requins.
Le 23 août 2011, un surfeur sud-africain est mort après avoir été attaqué par un requin au large de Plettenberg Bay, sur la côte sud de l'Afrique du Sud.
Mi-août 2011, deux hommes ont été agressés par des requins en vingt-quatre heures dans le territoire du Primorié (Extrême-Orient russe), le fait étonnant est qu'auparavant aucune attaque de ce prédateur n'avait été enregistrée dans cette région. "Chaque année, dans la seconde moitié de l'été des groupes de requins s'installent dans les eaux de la région de Khasanski (Primorié) où des milliers de salariés passent leurs vacances", a indiqué à RIA Novosti Alexandre Sokolovski, docteur en biologie, avant de souligner que dans le passé, ces prédateurs ne s'en prenaient pas aux baigneurs.
Sur la même période un jeune touriste anglais en lune de miel a été dévoré aux Seychelles. Cet événement tragique survient à l'endroit même où un Français avait perdu la vie deux semaines plus tôt.
En décembre 2010, plusieurs cas similaires ont été enregistrés à Charm el-Cheikh, en Egypte.

LES REQUINS SONT-ILS DEVENUS PLUS AGRESSIFS ?

Plusieurs hypothèses, qui peuvent être complémentaires, sont avancées pour expliquer cette recrudescence relative des attaques envers l'Homme :
Le nombre de touristes, de plagistes, de plongeurs et de surfeurs a considérablement augmenté sur les littoraux, multipliant les occasions de rencontre avec des requins. D'ordinaire craintifs, les requins ont pu s'habituer à la présence de l'Homme et devenir plus curieux. A ce titre, sur l'île de la Réunion, un plagiste réunionnais nous confiait en septembre 2015 que les touristes et les métropolitains prenaient beaucoup plus de risques que les habitants.
Dans certains cas, la signalisation et/ou l'information sur la présence de requins est déficiente, parfois volontairement pour ne pas alarmer la population et les touristes comme en témoigne cette note interne de la Mairie de Saint Paul (La Réunion) du 22 décembre 2008 à destination des maîtres-nageurs sauveteurs des plages de la Ville.
Les surfeurs sont souvent confondus avec des tortues ou des phoques, des proies potentielles pour les requins.
L'explosion des loisirs à sensation forte comme le « baiting » et « shark feeding » qui consistent à appâter et nourrir les requins pour les voir au plus près. Ces pratiques restent très controversées car elles modifient sensiblement le comportement des requins qui s'aventurent ensuite davantage près des baigneurs. De plus, ces loisirs sont dangereux, surtout pour les requins qui peuvent être blessés par les cages et les bateaux. Par contre, elles permettent de maintenir, localement, les populations de grands requins, qui, vivants, acquièrent une valeur marchande plus importante que s'ils étaient pêchés.
L'augmentation de la température des eaux, conséquence du réchauffement climatique, qui entraîne le déplacement des requins vers le nord, en réaction à la migration de leurs proies. C'est une des causes évoquées par Konstantin Zgourovski, du WWF Russie, suite aux deux attaques recensées dans la région du Primorié.
La raréfaction des proies dans le milieu naturel des requins à cause de la surexploitation des fonds marins par la pêche. Les requins s'aventurent alors dans d'autres milieux pour trouver leur nourriture, indique Magdi al-Alwani, spécialiste égyptien de l'environnement[5].
L'attrait des requins pour les déchets alimentaires que nous rejetons directement dans la mer, un peu comme les ours et d'autres opportunistes qui fouillent dans les poubelles et les décharges. Certains ports rejettent, alors que c'est souvent interdit, leurs effluents et déchets de poissons à quelques centaines de mètres seulement de spots de surf très fréquentés.
L'agriculture sur le littoral pourrait également profiter aux requins. C'est une hypothèse sur l'île de la Réunion où l'irrigation de la canne à sucre entraîne la formation d'eaux saumâtres et douces dans les estuaires, ce qu'affectionne particulièrement le requin bouledogue, capable de remonter les fleuves sur plus de 100 km !
La mise en place de d'Aires Marines Protégées (AMP) suspectées de profiter aux requins qui y trouveraient refuge et des proies plus abondantes. Si, la réserve marine de la baie de Saint Paul (île de la Réunion, création en 2007), empiète bien sur la zone de baignade, "elle n'a pas vu sa biomasse[2] augmenter", nous explique Nicolas Le Bianic, chargé de la prévention requin à la préfecture de la Réunion.
Cependant, la pêche aux requins y est interdite depuis l'apparition de cas de cigautéra, une intoxication alimentaire liée à la consommation de poissons, même frais. Les requins peuvent donc se reproduire davantage et la préfecture met en place des appâts sélectifs pour réguler les populations.
Enfin, l'ère de l'information et de l'Internet facilite le recensement des attaques à travers le monde et il est tout à fait possible que le nombre d'attaque relevé soit plus exhaustif qu'auparavant.
Pour mieux comprendre les raisons qui expliquent les attaques de requins et éviter les discours démagogiques et les solutions dévastatrices pour le vivant, l'association de défense de la vie marine, Sea Shepherd propose un dossier sur les attaques de requins à l'île de la Réunion.

LES REQUINS : UN MAILLON ESSENTIEL DE LA BIODIVERSITÉ MARINE

Rappelons enfin que les requins, aussi effrayants qu'ils puissent être (bien souvent à cause de l'image véhiculée par les films et les médias en manque de sensationnalisme), contribuent, depuis plus de 430 millions d'années à l'équilibre de la chaîne alimentaire et donc de nos précieux écosystèmes marins.
En effet, "les requins sont situés au sommet des chaines alimentaires. Ces « super » prédateurs jouent un rôle essentiel dans toutes les mers du monde. Ils mangent des poissons carnivores qui eux-mêmes consomment des herbivores. Lorsque les requins disparaissent, les espèces dont ils se nourrissent pullulent, mangent beaucoup plus d'herbivores et les algues prolifèrent étouffant les coraux, obstruant les baies. Tout l'équilibre fragile du milieu marin est perturbé." indique le Centre National de la Mer NAUSICAA qui demande à l'Australie de "cesser cette tuerie de requins".
Enfin, Robert Calcagno, directeur de l'Institut océanographique Fondation Albert-Ier-Prince-de-Monaco, organisme qui s'engage pour défendre les requins, rappelle dans un entretien donné au journal Le Monde que les requins "sont responsables d'une dizaine de décès par an. Les moustiques, eux, en provoquent 80 000 fois plus".
Cette réalité, dramatique, est pourtant bien moins choquante que d'assister à l'attaque d'un requin, nuance Nicolas Le Bianic. Ce qui explique les chasses, spontanées et aveugles, dont ils peuvent faire l'objet lorsqu'un drame survient.
Enfin, en prélevant de manière inconsidérée les requins et des quantités incroyables de poissons, les océans se vident littéralement pour laisser la place aux méduses, qui tuent déjà cinq fois plus que les requins...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Que se passe-t-il dans votre corps lorsque vous arrêtez de manger du sucre



Saviez-vous que le sucre raffiné est beaucoup plus addictif que la cocaïne, l'une des substances taxée des plus addictives et des plus nuisibles connues? 94% des rats auxquels on a donné le choix entre de la cocaïne et de l'eau sucrée ont choisi le sucre. Ces rats qui étaient dépendants à la cocaïne le sont devenus au sucre.

Des études ont mis en évidence le rapport qu'il y avait entre la consommation de sucre raffiné et de nombreux problèmes dont:

-Le vieillissement prématuré
-Des cancers : du sein, des ovaires, de la prostate, du rectum, etc.
-Le diabète
-Les problèmes digestifs, y compris l'indigestion chronique
-La fatigue et le manque d'énergie
-Les maladies cardiaques
-L'hyperactivité et les problèmes de concentration
-La perte de masse musculaire
-Les carences nutritionnelles comme la baisse de la capacité à absorber le calcium et le magnésium
-L'ostéoporose
-les carries et les gingivites
-Les infections à levures

Voici quelques symptômes d'un excès de sucre dans le corps:

* Un état psychologique brumeux
* Fatigue ou somnolence après les repas
* Gaz, des ballonnements arès les repas
* Maux de tête
* Douleurs articulaires
* Constipation
* Diarrhée
* Des problèmes de peau
* Des réactions allergiques
* Les sautes d'humeur

Comprendre les symptômes, et se préparer à faire face au sevrage de sucre, peut vous aider à réduire de façon permanente votre consommation de sucre. Mais il est important de prendre conscience du fait qu'une envie de sucre n'est pas de la faim. L'envie de sucre n'est pas votre corps qui demande de l'énergie mais c'est votre cerveau qui demande quelque chose qui lui permettra de libérer beaucoup de dopamine.

Vous devez vous soumettre à beaucoup de rigueur. Voici quelques astuces pour surmonter ces envies de sucre: Mangez des aliments acides : Les aliments acides, comme le vinaigre de cidre, freineront naturellement vos envies de sucre.Mangez des aliments fermentés et des boissons probiotiques : Ils sont pleins de bactéries bénéfiques, qui freinent notre envie de sucre.

LES BIENFAITS DE LA GRENADE ET SES INCROYABLES EFFETS



Plusieurs études scientifiques réalisées au cours de ces années en attestent: les substances contenues dans la grenade peuvent protéger contre le stress oxydatif, les maladies cardio-vasculaires, la démence, les réactions inflammatoires excessives et le cancer.

Ce fruit contient des puissants antioxydants qui ont une action bénéfique dans plusieurs domaines :

- protection cardiovasculaire: artériosclérose et maladies cardiovasculaires
- protection du cerveau: démence, sclérose en plaques, maladies de Parkinson et d'Alzheimer
- action anti-inflammatoire: inflammations chroniques, arthrite, infections virales (grippe)
- action anti-cancer.

Le jus de grenade est fermenté dans des buts théra-peutiques.. La fermentation décompose par ailleurs le sucre du fruit, ce qui permet sa consommation aux diabétiques.

LA BOISSON MIRACLE QUI EMPÊCHE LA PROPAGATION DU CANCER

Nul doute que c'est une boisson extrêmement saine avec un impact positif sur le corps humain – c'est uniquement en préparant cette boisson que vous pouvez être sûr de ses bénéfices.

1. Prévient les maladies du foie, des reins et du pancréas, et peut également aider à traiter les ulcères de l'estomac.
2. Renforce le système immunitaire.
3. Améliore la vision, bonne pour le traitement de la rougeur des yeux.
4. Réduit la douleur après un entraînement physique intense.
5. Élimine les selles dures, avec un effet positif sur le côlon.
6. Rend votre peau plus saine.
7. Renforce les poumons et régule l'hypertension artérielle.
8. Améliore la mauvaise haleine due à l'indigestion de nourriture.
9. Aide à traiter une peau à tendance acnéique.
10. Réduit les douleurs menstruelles.

Pour la préparation de ce jus vous aurez besoin de

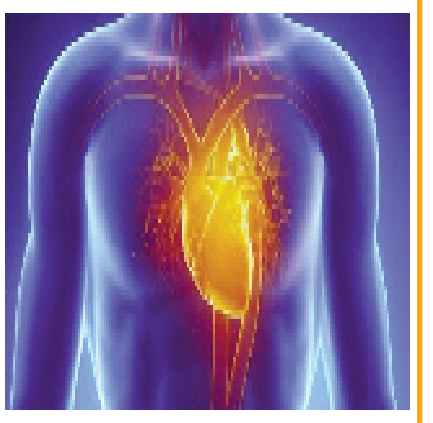
1 betterave
1 carotte
1 pomme et
1 citron



Vous pouvez simplement laver les ingrédients, il n'y a pas besoin de les éplucher. Ensuite, coupez-les en morceaux et mettez les morceaux dans une centrifugeuse; boire le jus dès qu'il est prêt, parce que ça fonctionne mieux quand il est frais.

Partagez cette recette avec tous les amis dont vous pensez qu'elle peut être utile! Faites de votre santé une priorité, vous n'avez rien à perdre.

VOICI CE QUI ARRIVE LORSQUE VOUS BUVEZ DE L'EAU SUR UN ESTOMAC VIDE



De plus en plus, les preuves s'accumulent qu'une déshydratation peut causer certaines maladies et en aggrave d'autres. Boire un verre chaque matin après le réveil est une habitude quotidienne importante au Japon, et les résultats sont clairs.

L'eau est universellement nécessaire pour maintenir une bonne santé et éviter les problèmes métaboliques, ce qui explique pourquoi l'Association Médicale du Japon a approuvé cette thérapie de l'eau comme un moyen efficace de traiter certaines maladies chroniques.

Selon l'AMJ, la thérapie de l'eau est efficace dans le traitement des maux de tête, des maladies cardiaques, de l'arthrite, de l'épilepsie, de l'asthme, de la tuberculose, de la méningite, des maladies rénales, des hémorroïdes (détend les intestins), des maladies des yeux, et même des douleurs menstruelles.

Sentez-vous libre d'essayer cette thérapie à la maison. Ca ne peut pas faire de mal, non?

Tout d'abord, buvez quatre verres d'eau tiède. Nous vous recommandons de réchauffer l'eau froide sur une poêle, comme l'eau chaude du robinet peut avoir beaucoup de déchets accumulés dans le chauffe-eau.

* Ne mangez ou ne buvez pas pendant les 45 prochaines minutes.
* Prenez un petit déjeuner après 45 minutes.
* Ne mangez ou ne buvez rien pendant deux heures après que vous ayez mangé un repas.
* Si vous ne pouvez pas boire quatre verres d'eau, c'est parfait. Commencez avec un verre et augmentez graduellement.

Paella

Ingrédients : (pour 4)

-4 pilons de poulet
-Un bol de calamars
-Un bol de moules
-Une douzaine de gambas
-1 petite boite de petits pois
-1 carotte coupée en dés
-1 poivron rouge coupé en dés
-1 oignon coupé en dés
-3 gousses d'ail râpées finement
-Safran (ou colorant alimentaire)
-1 pincée de cuminpaella 2
-1 pincée de gingembre
-Sel, poivre
-Persil plat ciselé
-1 citron
-Huile d'olive
-2 verres de riz

Les étapes

Faites colorer les pilons de poulet dans l'huile chaude et laissez cuire 20min à feu moyen. Réservez.

Dans la même marmite (j'utilise un wok) faites cuire les gambas et réservez.



Toujours dans ce même wok, ajoutez l'oignon, l'ail, les carottes, le poivron. Faites cuire 5min. Ajoutez les épices et incorporez 1 L d'eau. Portez à ébullition. Ajoutez les moules et les calamars. Laissez cuire 15min.

Dans une casserole versez un peu d'huile ainsi que le riz. Prélevez le bouillon dans lequel à cuit les fruits de mer et couvrez le riz (2cm au dessus du riz). Portez à ébullition et baissez le feu, couvrez et laissez cuire 10min. Eteignez le feu et laissez reposer.

Pendant ce temps ajoutez dans le bouillon restant, le poulet, les gambas. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement.

Mélangez le riz et les fruits de mer avec les légumes.

Servez dans un plat et posez les gambas avec le citron coupé en quartier.

Parsemez de persil ou même de coriandre fraiche.

Galettes salées "Harcha"

Ingrédients:

- 750 g de semoule fine.
- 50 g de fromage râpé.
- 75 g de thon en boite.
- 2 sachets de levure chimique.
- Un peu de sel.
- Un peu de poivre.

- 1 oignon épluché, haché finement et sauté.
- 1 cuillère à soupe de sauce piquante.
- 1 cuillère à soupe de Ketchup.
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive.
- 2 cuillères à soupe d'olive vert
- 6 cl d'huile végétale.
- 6 cl de beurre fondu.
- 18 cl de lait.

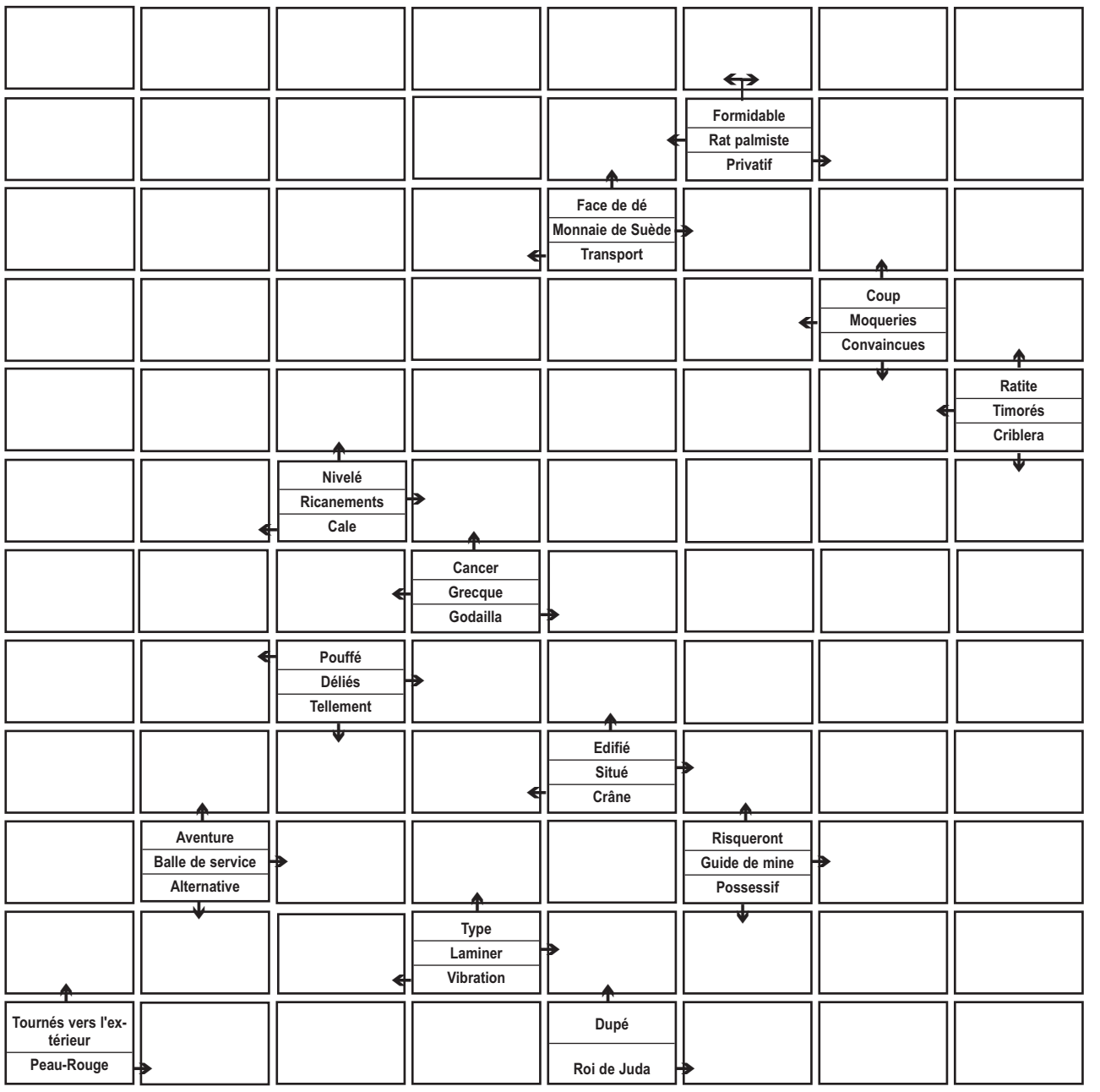
Préparation:

- Mélanger tous les ingrédients à l'exception du lait et laisser reposer pendant 2 heures.



- Après repos, ajouter le lait jusqu'à formation d'une pâte.
- Sur une assiette assez grande et plate mettre un peu de semoule, former des boules, les poser et les aplatir de manière à obtenir des galettes. (Mettre régulièrement de la semoule afin quelles ne collent pas aux mains).
- Cuire les galettes dans une poêle en fonte ou une poêle anti-adhésive, sans addition de matière grasse, à feu doux. Ne pas oublier de la retourner à la mi-cuisson (elle est à point quand elle est dorée).

Mots fléchés n° 1423



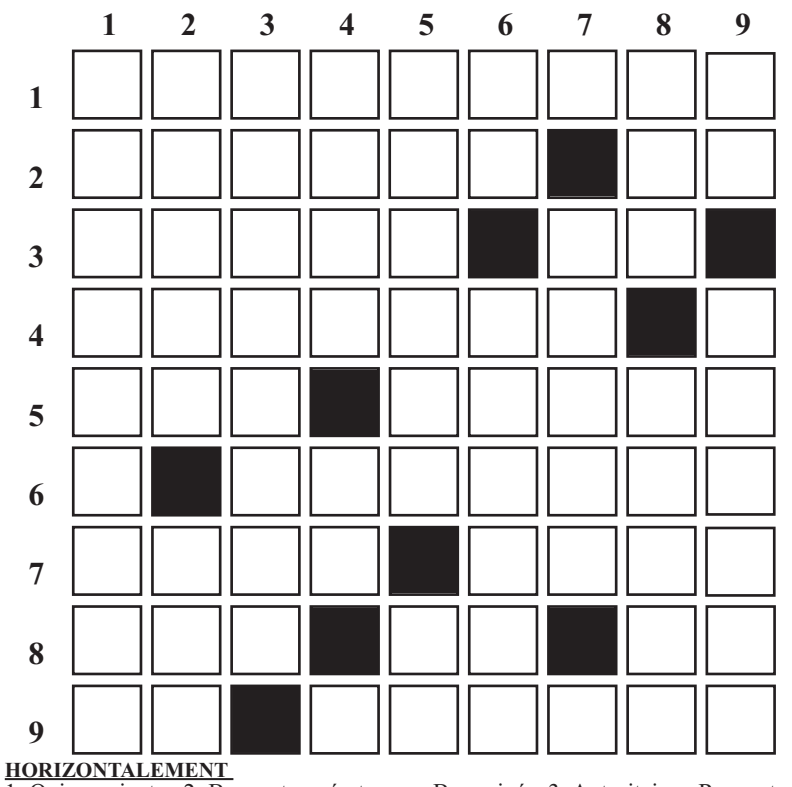
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES
ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

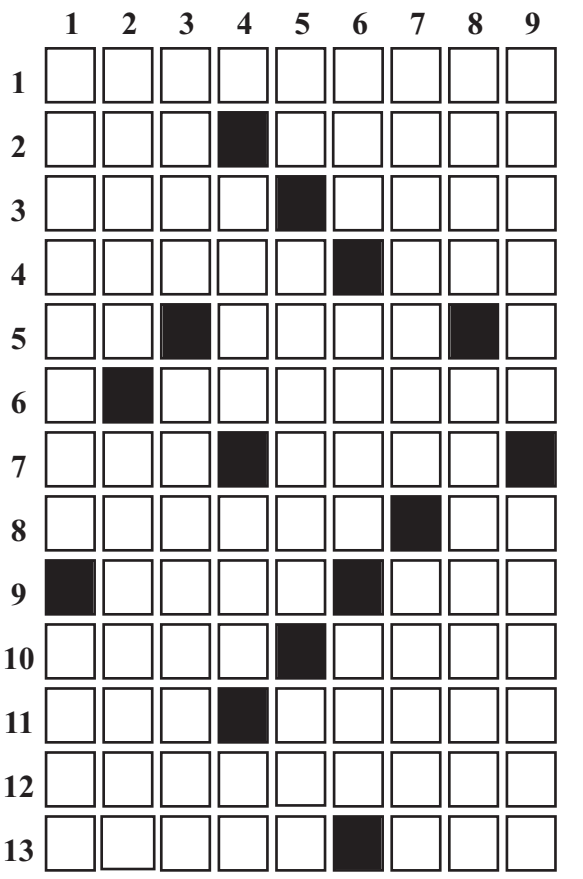
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER - SAMBA
AGIR - MECENE - B
UNS - VICEVERSA
DECHIRURES - OS
RA - IL - RER - RIO
OURS - BEBETE - U
I - ISOLER - ANAR
EMMENE - ACCORD
SUE - UTILE -MAI

SODUKU 152

5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7

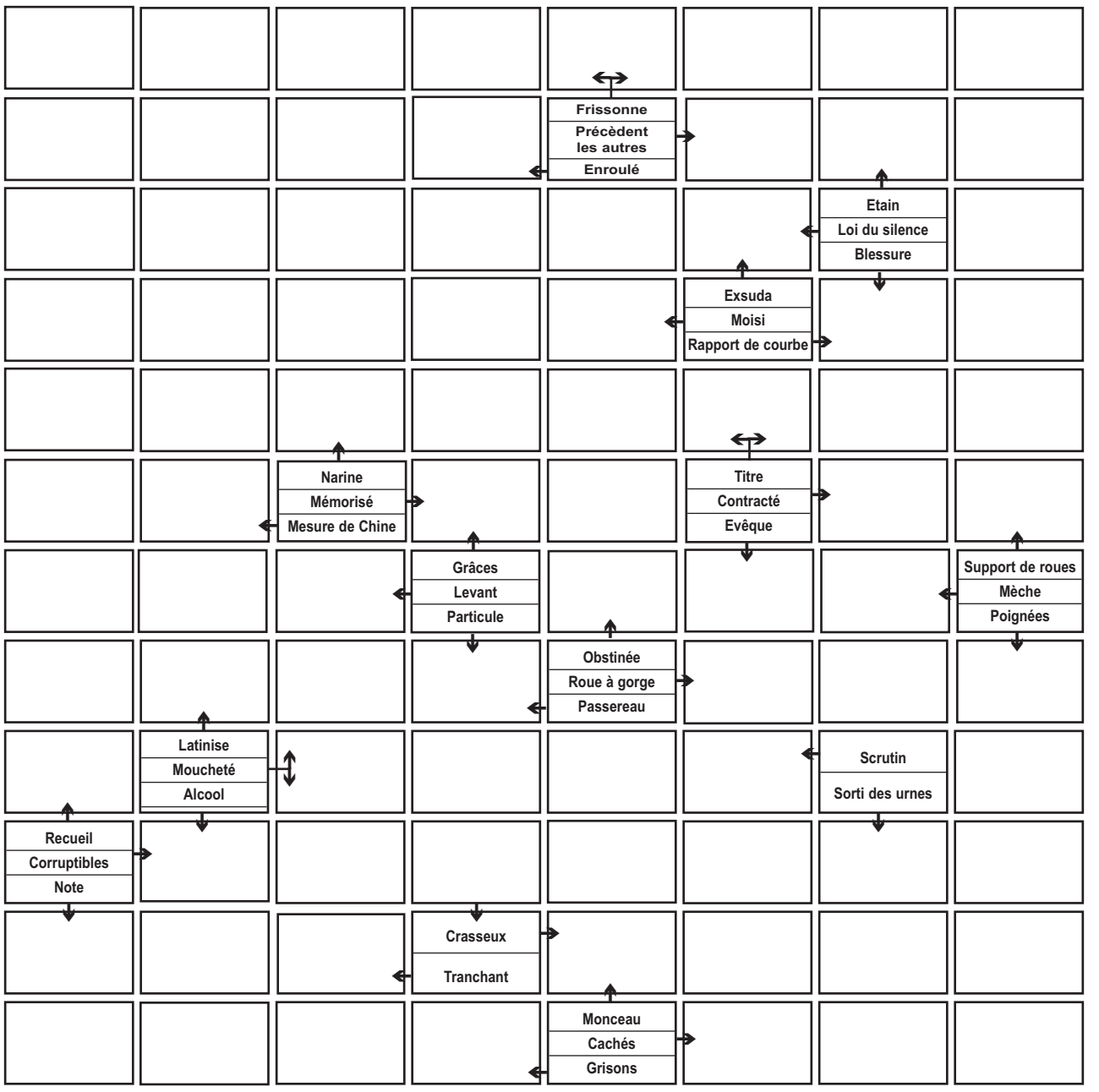
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

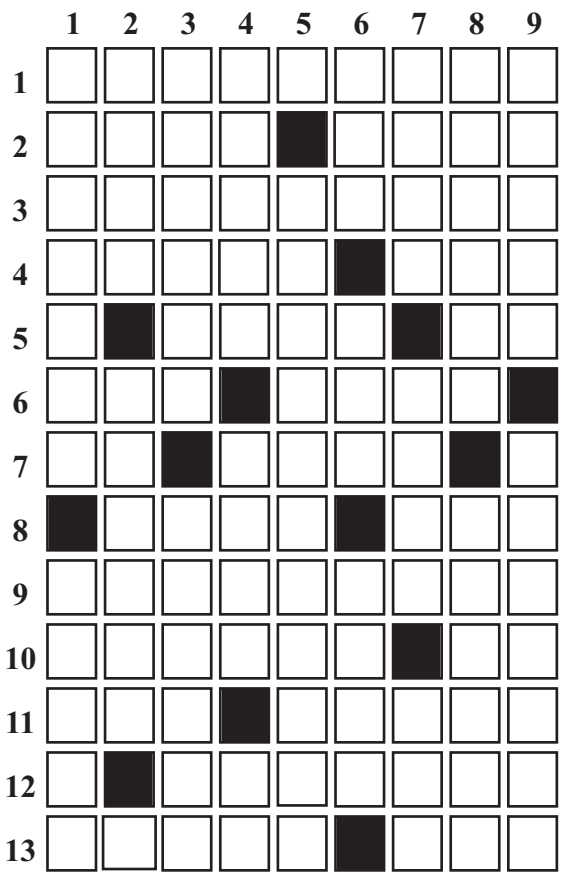
SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1414



Mots croisés 9/13 n° 1414



HORIZONTALEMENT

1. Un peu aigres - 2. Enrobé - Parfois boîte à surprises - 3. Rappel - 4. Opinion favorable - Mets pour bétail - 5.- Tissu - Pronom personnel - 6. Se sert - Amaigri - 7. La sienne - Personnage très romantique - 8. Engagement - Pièce honorable - 9. Blatte - 10. Mince couche de mortier - Poussé à agir - 11. Guère - Aspirer par la bouche - 12. Frères ou flux - 13. Partie d'un théâtre - Trace de pied.

VERTICALEMENT

1. Exposés rapides - Champignons - 2. Veine qui arrive au cœur - Au Canada, terrain marécageux - 3. Met sous l'eau - Pas raide - 4. Tableau - Récépissé - Premier entier - 5. Dilettantisme - 6. Bouche-trou - Il porte des aiguilles - Boîte protectrice - 7. Lac américain - Positif - Pied d'un arbisseau - 8. Eléphantesque - Elle prend tout ce qu'il y a dans son champ - 9. Réaliste - Couds comme un chirurgien.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1413

Horizontalement

CRAPULES
HALE - IDA
AB - RATAI
GILET - MN

ROESTI - T
ITS - ROSE
NE - RASE -
ERRAI - LA

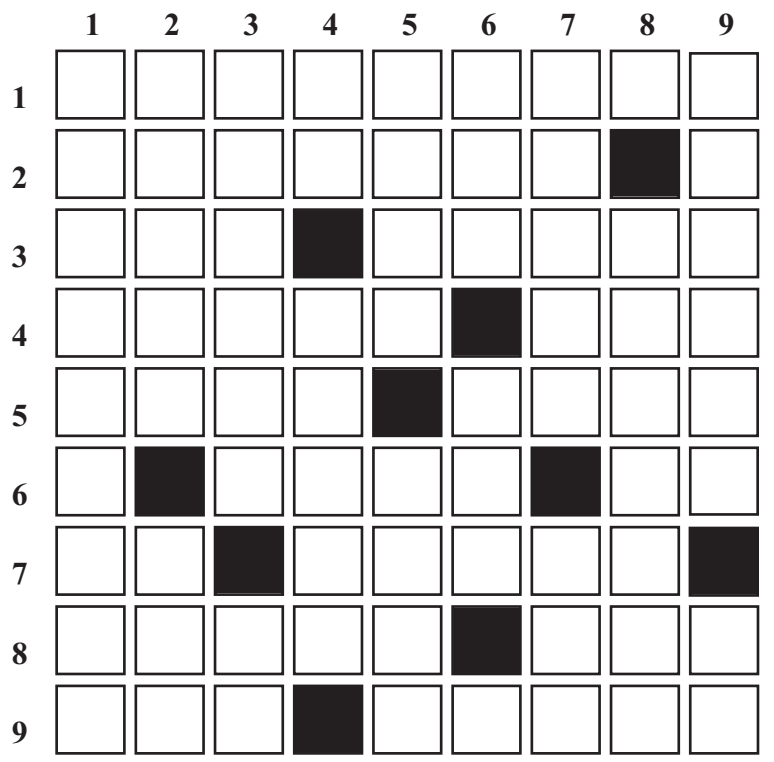
- AORTE - R
- C - LESTEE
LIES - ROT
ERS - GENE

Verticalement

CHAGRINE - CLE
RABIOTERA - IR
AL - LES- ROLES
PERES - RARES -

U - ATTRAITS - G
LIT - IOS - ETRE
EDAM - SEL - EON
SAINTE - ARETE

Mots croisés 9/9 n° 1414



HORIZONTALEMENT

1. Qui tire sur l'orangée - 2. En partant de ce qui est avant - 3. Peinture murale - Gâteau - 4. Evénements - Chevalier ambigu - 5. Allonge - Non façonné - 6. Etat d'Afrique - Note de musique - 7. Non plus - Petit rongeur - 8. Divaguer - Habille - 9. Il passe sous la porte - Reconnu.

VERTICALEMENT

1. Endommager gravement - 2. Pierre fine - Marchera - 3. Qui presse - Pouffé - 4. Condition - Vénéré - 5. Niais - Remisa - 6. Beau parleur - Difforme - 7. Remorquer - Ornement en forme d'œuf - 8. Virer - 9. Unau - Règle à suivre.

SOLUTION N° 1413

HORIZONTALEMENT

RAINURONS
ARMAS - COL
RABS - FUMA
INUSUEL - V
SY - ENRAIE
S - OSIRIS -
ILS - TARER
MASSE - EUE
ECUS - ESTE

VERTICALEMENT

RARISSIME
ARANY - LAC
IMBU - OSSU
NASSES - SS
US - UNITE -
R - FERRA - E
OCULAIRES
NOM - ISEUT
SLAVE - REE

SOLUTION N° 1413

HORIZONTALEMENT

DEPENSIER
IRONIE - VA
VERT - IRIS
E - TERNIES
RHONE - CRU
TA - DECA - R
ILES - ONCE
SES - AMERE
SESAME - OS

A - AVIDES -
NOYE - ISSU
TUERIES - N
ETRENNEES

VERTICALEMENT

DIVERTISSANTE
ERE - HALEE -
OUT
PORTO -
ESSAYER

ENTENDS -
AVERE
NI - REE - AMI -
IN
SEIN - COME-
DIEN
I - RICANE - ESSE
EVIER - CROSS -
E
RASSUREES -
UNS

SODUKU 143

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1			6		5		
			2					7
9	6				1		3	
4						3		
	3	6			4		9	1
		2	6	9				
7			9				1	
		8			7	6		2
	5		3					

SOLUTIONS

7	1	9	4	2	8	5	6	3
6	2	5	1	3	9	8	4	7
3	4	8	7	5	6	2	9	1
9	5	1	6	4	7	3	8	2
2	6	4	5	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	1	6	5	4
5	9	2	3	6	4	7	1	8
1	8	6	9	7	2	4	3	5
4	7	3	8	1	5	9	2	6


LE JEUNE INDEPENDANT
#jerusalem
#Jsk #algeriennes
#mobilis
#Ligue1
#Tebboune
#Sahara
#الجزائر
#Khadra
#sellal
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Satim
#Gaz
#3G
#UsmAlger
#Gourcuff
#CAN_2017
#dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Culture
Sports
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info
#sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

20.00 : Conviction *2016



SÉRIE DRAMATIQUE - Etats-Unis (2016) - 1 saisons / 13 épisodes

Virginie se Un scandale médiatique éclate quand les conditions de la nomination d'Hayes à la tête de l'unité sont révélées. Son frère Jackson la soutient du mieux qu'il peut, alors que la tension est palpable à son bureau. Wallace lui demande d'accepter une interview télévisée. Parallèlement, l'équipe déniche une nouvelle affaire : celle de Penny Price, condamnée pour le meurtre de son fils de douze ans, qui souffrait d'autisme.

20.00 : Ensemble pour les Antilles



VARIÉTÉS

En raison de l'actualité et de la situation d'urgence touchant les Antilles françaises, des personnalités se retrouvent aux côtés de Stéphane Bern et Marie-Sophie Lacarrau pour ce concert de soutien. Il s'agit notamment, autour de cet événement, de recueillir des dons pour la reconstruction et l'aide aux populations des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélémy, dévastées par l'ouragan Irma. Cette mobilisation s'effectue dans le cadre de l'appel à la solidarité orchestré par la Fondation de France.

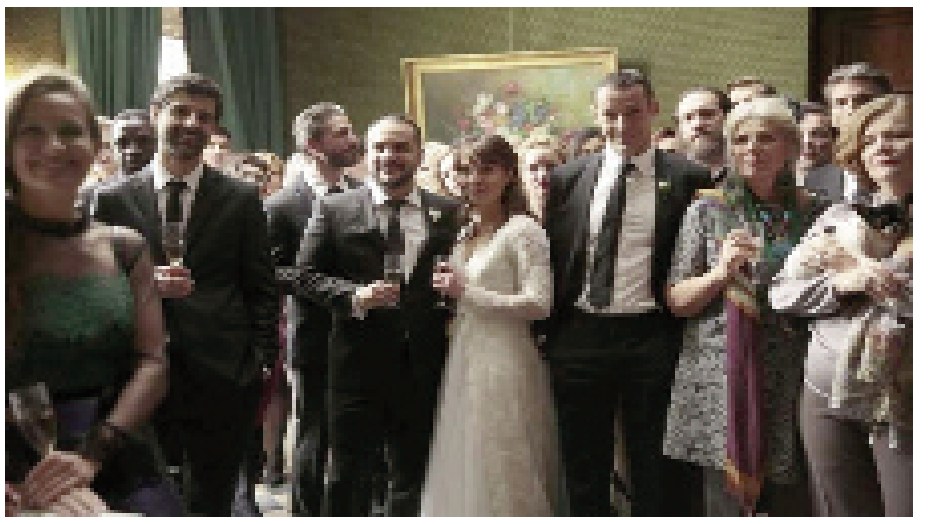
21.25 : Débat



DÉBAT - 24 épisodes

La journaliste reçoit notamment Anne Tonglet et Araceli Castellano, qui ont inspiré le téléfilm d'Alain Tasma. Elles évoquent leur combat judiciaire et le procès historique qui a permis de faire reconnaître le viol comme un crime puni, depuis 1980, de 15 ans de réclusion criminelle. En France, une femme sur cinq serait victime de violence sexuelle. Des agressions qui pour la plupart ne donnent lieu à aucune suite judiciaire.

20.00 : Quadras



SÉRIE HUMORISTIQUE - France (2017) - 1 saisons / 8 épisodes

Alex, 43 ans, se remarie avec Agnès. A leur table pour le dîner, ils sont entourés de leurs proches et amis. Il y a Julien, le témoin du marié, qui attend que sa copine Mélanie le rejoigne ; Katia, la meilleure amie d'Agnès, accompagnée de son époux Damien ; Anne, la sœur dépressive d'Agnès, Gilles, pote et expert-comptable d'Alex... Sans oublier les belles-mères, Sylviane et Myriam, au caractère bien trempé. La soirée ne fait que commencer.

20.00 : Divines



DRAME - France (2016)

Dans une cité de banlieue, les inséparables Dounia et Maimouna rêvent de gagner de l'argent et de s'en sortir. En attendant, elles volent dans les magasins et passent le temps, cachées dans les coursives d'un théâtre à observer les répétitions d'un spectacle. Suite à une dispute avec une enseignante, Dounia et son amie arrêtent les cours et décident de se faire engager par Rebecca, une dealeuse importante du quartier.

20.00 : Les petits meurtres d'Agatha



TÉLÉFILM POLICIER - France - 2017 saisons / 34 épisodes

Shaïtana, un mystérieux collectionneur, organise un dîner auquel sont invités le commissaire Laurence, son adjointe Marlène et la journaliste Alice Avril, mais aussi quatre inconnus qui avaient été convoqués le matin même au commissariat : un aventurier, une jeune dame de compagnie, un médecin et une riche veuve. D'après Shaïtana, un assassin se cacherait parmi eux. Mais au cours de la soirée, l'étrange hôte est retrouvé mort.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:41 | 12:23 | 15:52 | 18:35 | 19:55 | 04:46 | 12:28 | 15:56 | 18:39 | 19:59 | 05:00 | 12:42 | 16:11 | 18:54 | 20:14 | 04:57 | 12:33 | 16:02 | 18:44 | 19:59 | 05:08 | 12:49 | 16:18 | 19:00 | 20:20 | 05:13 | 12:54 | 16:23 | 19:05 | 20:25 | 05:16 | 12:57 | 16:25 | 19:08 | 20:27 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5883 – MARDI 28 DHOUL EL HIDJA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	19°
Oran	30°	18°
Constantine	24°	13°
Ouargla	33°	24°

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Grande exposition de produits de la population carcérale

Est-il vraiment exact de désigner la population carcérale en Algérie par le terme de «population prisonnière» ? Il serait certainement plus juste de la désigner par le terme de «population bénéficiant de rééducation».



La preuve de la lourdeur du mot «prisonnier» a été donnée, hier, dans l'espace de la maison de la culture Mouloud-Mammeri à l'occasion du coup d'envoi de la manifestation de trois jours portant sur le travail de la population carcérale. Le lancement de ce rendez-vous d'une importance exceptionnelle a été donné par Mohamed Bouderbali, et ce, en présence de l'ensemble des autorités militaires et civiles. Il va sans dire que les responsables de la justice, à leur tête le procureur général près la cour de Tizi-Ouzou, étaient présents en force.

A l'issue de cette cérémonie, le procureur général sans ambages que l'Etat algérien ne cesse de consacrer des moyens humains et matériels considérables au profit de la population carcérale, notamment dans le volet de la formation. Le haut degré de formation de notre population carcérale a été fortement mis en exergue à l'occasion de cette manifestation. Le public, nombreux, a été fortement subjugué par les différents produits imaginés et produits par notre population carcérale. Tout d'abord, signalons les différents tableaux de peinture et autres éléments relevant de l'art et mis à la curiosité de gens critiques.

Concernant les portraits, on y trouve ceux d'Abane Ramdane, du colonel Lotfi, de Mustapha Benboulaïd, de Hassiba ben Bouali, de Mohamed Boudiaf, de Bachir El Ibrahimi, d'Abdelaziz Bouteflika, de Tayeb Louh et tant d'autres encore. Ce qui frappe, c'est le haut degré de maîtrise du crayon et du pinceau. Les œuvres artistiques exposées sont dignes des artistes peintres à la renommée universelle. Un tableau montrant le paysage de La Casbah est d'une beauté indiscutable.

Selon un fonctionnaire de la justice, c'est un certain Yazid Lamrani, un condamné, qui a signé cette oeuvre magistrale. Dans une autre chambre de la galerie, ce sont des châteaux en carton qui ont fait l'objet d'admiration. Les effets vestimentaires sortis directement des ateliers des centres de rééducation valent leur pesant d'or. Des robes, des costumes de travail et tant d'autres effets pour enfants sont d'une qualité irréprochable. La brocante n'est pas en reste. Que ce soit en porcelaine ou en aluminium, le résultat est du point de vue artistique d'abord commercial, ensuite fort concluant.

Notons que les produits exposés sont les œuvres des populations des centres de rééducation de Tizi-Ouzou, d'Annaba, d'El harrach, de Chlef, de Tidjelabine (Boumerdès), de Béjaïa et de Bouira. Présent à cette manifestation, Rabah Timadjar, chef de département éducatif au centre de rééducation d'El Harrach, a déclaré au Jeune Indépendant que l'Office national de travail d'éducation et d'adaptation (ONTEA) a assuré que les travailleurs concernés par la rééducation sont rémunérés à raison de 20 à 60% du SNMG (salaire national minimum garanti). Les personnes bénéficiant d'une rémunération de 20% du SNMG sont des manœuvres. Celles percevant une rémunération de l'ordre de 60% du SNMG sont celles jouissant d'un grand diplôme. Notons enfin que nos populations carcérales sont présentes dans tous les secteurs de production de richesses.

Saïd Tissegouine

Djezzy ouvre de nouvelles boutiques pour mieux servir ses clients

DJEZZY annonce l'ouverture de trois nouvelles boutiques dans les wilayas d'Oum El Bouaghi (Ain Fakroun), Mascara (Sig),et à Bordj Bou Arreridj (Ras El Oued) confirmant ainsi sa stratégie d'expansion commerciale et de proximité avec le client.

Il s'agit de la 3ème boutique dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, de la 5ème à Mascara et de la 2eme à Bordj Bou Arreridj. Ce qui porte le nombre total à 133 boutiques sur l'ensemble du territoire national. Depuis le début de l'année, Djezzy s'est engagé dans un plan significatif de rapprochement de ses clients actuels et potentiels avec l'ouverture de 36 nouvelles boutiques dans l'ensemble des wilayas, soit une nouvelle boutique chaque semaine, et 19 autres boutiques prévues d'ici la fin de l'année.

Djezzy compte profiter de cette expansion pour affirmer ses ambitions dans le numérique. Le réaménagement de la boutique de Tébessa en est le parfait exemple, avec un design résolument moderne et de nouveaux services complétement dédiés au digital qui s'inscrivent dans l'ère de l'internet mobile.

En offrant à la population algérienne un accès plus direct aux services numériques, Djezzy aspire à contribuer au développement économique et social algérien. L'initiation des clients aux services numériques en boutique vient compléter les efforts de formation entrepris par Djezzy auprès de la jeunesse algérienne. L'opérateur a ainsi lancé un vaste plan de recrutement visant la jeunesse algérienne afin de créer les compétences et métiers de demain et s'adapter au futur de l'industrie des télécoms avec le soutien du groupe Veon: big data scientist, IT architect, value base network expert…

Ces investissements permettent à Djezzy de mettre en valeur son réseau moderne. En tant qu'entreprise algérienne détenue à 51% par le Fonds National d'Investissement, Djezzy inscrit sa stratégie dans la politique de développement économique nationale. Les engagements pris ont ainsi été respectés, avec une enveloppe d'un milliard de dollars sur 5 ans pour construire le plus grand réseau 4G d'Algérie, renforcer la couverture 3G, notamment dans les milieux urbains, et moderniser son réseau 2G. Ce sont les trois piliers sur lesquels s'appuie le développement de Djezzy leader de l'innovation et pionnier de la téléphonie mobile : une couverture performante et généralisée, une politique de formation des jeunes talents et un réseau de boutiques étendu et moderne.

Parallèlement à cette volonté de croitre et d'offrir de meilleurs services, Djezzy a procédé récemment à l'extension de son réseau 4G à quatre nouvelles wilayas : Annaba, Tamanrasset, Mascara et Adrar. Les Algériens, qu'ils soient clients de Djezzy ou pas encore, peuvent désormais profiter du plus grand réseau 4G du pays dans 24 wilayas : Alger, Ain Defla, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Boumerdes, El Oued, Mostaganem, Oran, Skikda, TiziOuzou, Tlemcen, Blida, Batna, Sétif, Constantine, Djelfa, Tiaret, Médéa, Bejaia, Mila, Annaba, Tamanrasset, Mascara et Adrar. Cette extension permet à Djezzy d'offrir l'accès à la 4G à 10 millions d'Algériens.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES

Une bande spécialisée dans cette activité démantelée à Hussein Dey

LES SERVICES de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, récemment, une bande composée de 3 individus, spécialisée dans le trafic de psychotropes au niveau de la commune d'Hussein Dey, où 760 comprimés ont été saisis, a-t-on appris auprès des mêmes services.

La bande a été démantelée suite à des informations parvenus à la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Hussein Dey, faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de diverses sortes de comprimés psychotropes, indique un communiqué de ces services, précisant que le mis en cause a été arrêté en possession de 300 comprimés psychotropes et d'une arme blanche de grand calibre.

Les investigations ont conduit à l'identification de deux autres suspects puis à leur arrestation en possession de 460 comprimés psychotropes et d'argent provenant de ce trafic. L'un des suspects a admis qu'il se rendait auprès des psychiatres simulant une pathologie mentale pour obtenir des ordonnances prescrivant des médicaments qu'il achetait et revendait, par la suite, avec l'aide de son acolyte.

Les trois mis en cause ont été présentés aux juridictions territorialement compétentes et placés en détention provisoire, conclut la même source.

S. N.

SÛRETÉ DE WILAYA DE TLEMCEN

Saisie de 43 kg de kif traité

UNE QUANTITÉ de 43 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la BRI relevant de la police judiciaire de Tlemcen, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Exploitant des informations, les policiers ont découvert ces stupéfiants, cette semaine, dans un endroit situé entre El Bouihi et El Aricha, au sud du chef-lieu de wilaya. La drogue, emballée sous forme de plaquettes, était dissimulée dans deux trous, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte pour tenter d'identifier les auteurs de ce trafic.

R. N.